Fonds de placement garanti BMO

Aperçu des fonds

BMO Assurance

TABLE DES MATIÈRES

APERÇU DES FONDS

INTRODUCTION 1
FRAIS DIVERS 2
FPG DU MARCHÉ MONÉTAIRE BMO 4
FPG CANADIEN DE CROISSANCE ÉQUILIBRÉ BMO 6
FPG CANADIEN STRATÉGIE DE REVENU BMO 8
FPG AMÉRICAIN DE CROISSANCE ÉQUILIBRÉ BMO 10
FPG NORD-AMÉRICAIN STRATÉGIE DE REVENU BMO 12
FPG PORTEFEUILLE FNB À REVENU FIXE BMO 14
FPG PORTEFEUILLE FNB DE REVENU BMO 16
FPG PORTEFEUILLE FNB CONSERVATEUR BMO 18
FPG PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ BMO 20
FPG PORTEFEUILLE FNB CROISSANCE BMO 22
FPG PORTEFEUILLE FNB ACTIONS DE CROISSANCE BMO 24
FPG FNB D'ACTIONS CANADIENNES À FAIBLE VOLATILITÉ BMO 26
FPG FNB D'ACTIONS AMÉRICAINES À FAIBLE VOLATILITÉ BMO 28
FPG DE REVENU MENSUEL BMO 30
FPG DE L'ALLOCATION DE L'ACTIF BMO 32
FPG DE DIVIDENDES BMO 34
FPG DE REVENU MENSUEL ÉLEVÉ II BMO 36
FPG ÉQUILIBRÉ GESTION TACTIQUE BMO 38
FPG MONDIAL ÉQUILIBRÉ DURABLE BMO 40
FPG FNB D'ACTIONS INTERNATIONALES À FAIBLE VOLATILITÉ BMO 42
FPG FONDS CONCENTRÉ MONDIAL ÉQUILIBRÉ BMO 44
FPG FONDS CONCENTRÉ D'ACTIONS MONDIALES BMO 46
FPG FNB ESG ÉQUILIBRÉ BMO 48
FPG D'ACTIONS MONDIALES À PERSPECTIVES DURABLES BMO 50
FPG D'OBLIGATIONS MONDIALES MULTISECTORIELLES DURABLES BMO 52
FPG CANADIEN DE REVENU ET DE CROISSANCE BMO 54
FPG MONDIAL DE REVENU ET DE CROISSANCE BMO 56
FPG FINB OBLIGATIONS TOTALES BMO 58
FPG D'INNOVATIONS MONDIALES BMO 60
FPG MONDIAL D'ACTIONS BMO 62
FPG FINB ACTIONS DU NASDAQ 100 BMO 64
FPG FINB S&P 500 BMO 66
FPG FINB MSCI EAFE BMO 68
FPG FINB S&P/TSX COMPOSÉ PLAFONNÉ BMO 70
FPG D'OCCASIONS DE DIVIDENDES MONDIAUX BMO 72

BMO Assurance

Aperçu des fonds

FONDS DE PLACEMENT GARANTI BMO

La présente partie de la Notice explicative comprend un aperçu de chaque fonds distinct offert dans le cadre de votre contrat afférent aux Fonds de placement garanti BMO. Vous pouvez choisir d'investir dans un ou plusieurs de ces fonds.

Chaque Aperçu du fonds présente un bref énoncé décrivant les secteurs d'investissement de chaque fonds distinct, son rendement et les frais qui y sont associés.

La description de chaque fonds distinct dans l'Aperçu du fonds est incomplète si elle ne comprend pas les rubriques suivantes : « Et si je change d'idée » et « Renseignements supplémentaires ».

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

- Vous pouvez annuler l'achat de votre contrat et toute opération subséquente effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution de l'achat ou de l'opération. Vous êtes réputé avoir reçu l'avis d'exécution dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste.
- Vous devez aviser l'assureur de votre intention d'annuler par écrit (courriel, télécopie ou lettre postale).
- Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'achat en cause et comprendra tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

L'aperçu des fonds peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous reporter au contrat et à la Notice explicative, ou communiquez avec nous aux coordonnées suivantes :

BMO Assurance
Centre d'administration et de service FPG BMO
250 Yonge Street, 9th floor
Toronto (Ontario) M5B 2L7

Téléphone : 1 855 639-3869
Télécopieur : 1 855 747-5613

Courriel : ClientServices.BMOLifeGIF@bmo.com

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FRAIS DIVERS

FPG de série 75/75

Fonds	Frais de gestion*				Frais d'assurance et limite des frais d'assurance** (entre parenthèses)
	Catégorie A	Catégorie A Prestige	Catégorie F	Catégorie F Prestige	
Marché monétaire	1,00 %	s. o.	0,50 %	s. o.	0,00 %
Portefeuille FNB à revenu fixe	1,30 %	1,21 %	0,30 %	0,21 %	0,24 % (0,74 %)
Portefeuille FNB de revenu	1,40 %	1,26 %	0,40 %	0,31 %	0,32 % (0,82 %)
Portefeuille FNB conservateur	1,40 %	1,26 %	0,40 %	0,31 %	0,37 % (0,87 %)
Portefeuille FNB équilibré	1,45 %	1,27 %	0,45 %	0,36 %	0,37 % (0,87 %)
Portefeuille FNB croissance	1,45 %	1,27 %	0,45 %	0,36 %	0,45 % (0,95 %)
Portefeuille FNB actions de croissance	1,50 %	1,32 %	0,50 %	0,41 %	0,45 % (0,95 %)
FNB d'actions canadiennes à faible volatilité	1,46 %	1,28 %	0,55 %	0,46 %	0,48 % (0,98 %)
FNB d'actions américaines à faible volatilité	1,41 %	1,23 %	0,50 %	0,41 %	0,53 % (1,03 %)
Revenu mensuel	1,60 %	1,29 %	0,60 %	0,38 %	0,45 % (0,95 %)
Allocation de l'actif	1,60 %	1,24 %	0,60 %	0,38 %	0,45 % (0,95 %)
Dividendes	1,51 %	1,15 %	0,60 %	0,33 %	0,58 % (1,08 %)
Revenu mensuel élevé II	1,52 %	1,20 %	0,65 %	0,38 %	0,58 % (1,08 %)
Équilibré gestion tactique	1,51 %	1,38 %	0,60 %	0,51 %	0,45 % (0,95 %)
Mondial équilibré durable	1,56 %	1,38 %	0,65 %	0,56 %	0,45 % (0,95 %)
FNB d'actions internationales à faible volatilité	1,51 %	1,33 %	0,60 %	0,51 %	0,54 % (1,04 %)
Concentré mondial équilibré	1,56 %	1,38 %	0,65 %	0,43 %	0,43 % (0,93 %)
Concentré d'actions mondiales	1,62 %	1,21 %	0,75 %	0,39 %	0,67 % (1,17 %)
FNB ESG Équilibré	1,40 %	1,22 %	0,40 %	0,31 %	0,40 % (0,90 %)
Actions mondiales à perspectives durables	1,75 %	1,21 %	0,75 %	0,39 %	0,65 % (1,15 %)
Obligations mondiales multisectorielles durables	1,48 %	1,38 %	0,70 %	0,48 %	0,39 % (0,89 %)
Croissance et revenu canadiens	1,55 %	1,37 %	0,57 %	0,39 %	0,43 % (0,93 %)
Croissance et revenu mondiaux	1,58 %	1,40 %	0,59 %	0,42 %	0,45 % (0,95 %)
FINB obligations totales	1,24 %	1,15 %	0,26 %	0,17 %	0,25 % (0,75 %)
Innovations mondiales	1,51 %	1,10 %	0,52 %	0,26 %	0,70 % (1,20 %)
Fonds mondial d'actions	1,57 %	1,17 %	0,74 %	0,37 %	0,64 % (1,14 %)
FINB actions du Nasdaq 100	1,60 %	1,24 %	0,63 %	0,34 %	0,68 % (1,18 %)
FINB S&P 500	1,34 %	1,14 %	0,41 %	0,13 %	0,65 % (1,15 %)
FINB MSCI EAFE	1,41 %	1,24 %	0,37 %	0,15 %	0,69 % (1,19 %)
FINB S&P/TSX composé plafonné	1,38 %	1,07 %	0,29 %	0,02 %	0,70 % (1,20 %)
Occasions de dividendes mondiaux	1,66 %	1,30 %	0,68 %	0,42 %	0,67 % (1,17 %)

* Les frais de gestion intègrent les frais de gestion imputés par les fonds sous-jacents, à l'exclusion des taxes applicables.
** Les frais d'assurance excluent les taxes applicables.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG de série 75/100

Fonds	Frais de gestion*			Frais d'assurance et limite des frais d'assurance** (entre parenthèses)
	Catégorie A	Prestige	Catégorie F	
Marché monétaire†	1,00 %	s. o.	0,50 %	0,00 %
Portefeuille FNB à revenu fixe†	1,30 %	1,16 %	0,30 %	0,37 % (0,87 %)
Portefeuille FNB de revenu†	1,40 %	1,22 %	0,40 %	0,50 % (1,00 %)
Portefeuille FNB conservateur†	1,40 %	1,22 %	0,40 %	0,55 % (1,05 %)
Portefeuille FNB équilibré†	1,45 %	1,22 %	0,45 %	0,63 % (1,13 %)
Portefeuille FNB croissance	1,45 %	1,18 %	0,45 %	0,76 % (1,26 %)
Portefeuille FNB actions de croissance	1,50 %	1,23 %	0,50 %	0,76 % (1,26 %)
FNB d'actions canadiennes à faible volatilité	1,55 %	1,28 %	0,55 %	0,84 % (1,34 %)
FNB d'actions américaines à faible volatilité	1,50 %	1,23 %	0,50 %	0,85 % (1,35 %)
Revenu mensuel†	1,60 %	1,37 %	0,60 %	0,70 % (1,20 %)
Allocation de l'actif	1,60 %	1,37 %	0,60 %	0,67 % (1,17 %)
Dividendes	1,60 %	1,33 %	0,60 %	0,88 % (1,38 %)
Revenu mensuel élevé II	1,65 %	1,38 %	0,65 %	0,87 % (1,37 %)
Équilibré gestion tactique	1,60 %	1,37 %	0,60 %	0,72 % (1,22 %)
Mondial équilibré durable	1,65 %	1,42 %	0,65 %	0,68 % (1,18 %)
FNB d'actions internationales à faible volatilité	1,60 %	1,33 %	0,60 %	0,85 % (1,35 %)
Concentré mondial équilibré	1,65 %	1,42 %	0,65 %	0,66 % (1,16 %)
Concentré d'actions mondiales	1,75 %	1,48 %	0,75 %	0,95 % (1,45 %)
FNB ESG Équilibré	1,40 %	1,18 %	0,40 %	0,62 % (1,12 %)
Actions mondiales à perspectives durables	1,75 %	1,48 %	0,75 %	0,92 % (1,42 %)
Obligations mondiales multisectorielles durables	1,70 %	1,56 %	0,70 %	0,57 % (1,07 %)
Croissance et revenu canadiens†	1,61 %	1,44 %	0,63 %	0,68 % (1,18 %)
Croissance et revenu mondiaux	1,64 %	1,46 %	0,66 %	0,70 % (1,20 %)
FINB obligations totales†	1,28 %	1,19 %	0,29 %	0,35 % (0,85 %)
Innovations mondiales	1,49 %	1,27 %	0,51 %	0,98 % (1,48 %)
Fonds mondial d'actions	1,71 %	1,42 %	0,74 %	0,91 % (1,41 %)
FINB actions du Nasdaq 100	1,62 %	1,28 %	0,65 %	0,95 % (1,45 %)
FINB S&P 500	1,47 %	1,18 %	0,50 %	0,92 % (1,42 %)
FINB MSCI EAFE	1,51 %	1,47 %	0,51 %	0,97 % (1,47 %)
FINB S&P/TSX composé plafonné	1,42 %	1,34 %	0,41 %	0,98 % (1,48 %)
Occasions de dividendes mondiaux	1,74 %	1,65 %	0,81 %	0,95 % (1,45 %)

* Les frais de gestion intègrent les frais de gestion imputés par les fonds sous-jacents, à l'exclusion des taxes applicables.
** Les frais d'assurance excluent les taxes applicables.
† Ces fonds sont également offerts avec l'option FPG 75/100 Plus, assortis des mêmes frais de gestion ou d'assurance.

FPG de série 100/100

Fonds	Frais de gestion*			Frais d'assurance et limite des frais d'assurance** (entre parenthèses)
	Catégorie A	Prestige	Catégorie F	
Marché monétaire	1,00 %	s. o.	0,50 %	0,00 %
Canadien de croissance équilibré	1,50 %	1,15 %	0,50 %	1,03 % (1,55 %)
Américain de croissance équilibré	1,50 %	1,15 %	0,50 %	1,03 % (1,55 %)
Canadien stratégie de revenu	1,70 %	1,35 %	0,70 %	0,78 % (1,28 %)
Nord-américain stratégie de revenu	1,70 %	1,35 %	0,70 %	0,73 % (1,23 %)
Portefeuille FNB conservateur	1,40 %	1,05 %	0,40 %	0,90 % (1,40 %)
Portefeuille FNB équilibré	1,45 %	1,10 %	0,45 %	1,00 % (1,50 %)
Revenu mensuel	1,60 %	1,25 %	0,60 %	1,03 % (1,55 %)
Allocation de l'actif	1,60 %	1,25 %	0,60 %	1,03 % (1,55 %)
Mondial équilibré durable	1,65 %	1,30 %	0,65 %	1,03 % (1,55 %)
Concentré mondial équilibré	1,65 %	1,30 %	0,65 %	1,01 % (1,52 %)
FNB ESG Équilibré	1,40 %	1,05 %	0,40 %	1,00 % (1,50 %)
Obligations mondiales multisectorielles durables	1,70 %	1,35 %	0,70 %	0,96 % (1,46 %)
FINB obligations totales	1,28 %	0,93 %	0,30 %	0,70 % (1,20 %)

* Les frais de gestion intègrent les frais de gestion imputés par les fonds sous-jacents, à l'exclusion des taxes applicables.
** Les frais d'assurance excluent les taxes applicables.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG du marché monétaire BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : 2 décembre 2013 (catégorie A, 100/100)
21 juin 2016 (catégorie A, 75/75 et 75/100)
14 mai 2018 (catégorie F)

Valeur totale : 91 226 710 $

Gestionnaire de portefeuille : BMO Gestion d'actifs inc,

Rotation du portefeuille : s. o.

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	1,40	10,89	4 386
Série 75/100	1,40	10,88	3 044
Série 100/100	1,40	10,92	813
	Catégorie F		
Série 75/75	0,85	11,26	81
Série 75/100	0,82	11,18	48
Série 100/100	0,84	11,15	1
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a pour objectifs de préserver la valeur de votre placement et de vous procurer un revenu d'intérêt et un degré élevé de liquidité, Il investit principalement dans des instruments du marché monétaire de première qualité émis par des gouvernements et des sociétés du Canada,

Les 10 principaux placements		% de l'actif
BMO Fonds du marché monétaire, série I		99,0
Manitoba Hydro-Electric Board, papier commercial, 3,307 %, 23 janv. 2025	1,2	
MUFG Bank, Ltd., billets de dépôt au porteur, 3,424 %, 30 janv. 2025	1,2	
MUFG Bank, Ltd., billets de dépôt au porteur, 3,901 %, 17 mars 2025	1,2	
Sumitomo Mitsui Trust Bank, Limited, billets de dépôt au porteur, 3,911 %, 18 mars 2025	1,2	
La Banque Toronto-Dominion, billets de dépôt au porteur, 3,244 %, 22 janv. 2025	1,2	
Sumitomo Mitsui Banking Corporation, billets de dépôt au porteur, 3,445 %, 23 janv. 2025	1,1	
CARDS II Trust, série A, billets, garantis, 4,331 %, 15 mai 2025	1,1	
Nestlé Capital Canada Ltd., papier commercial, 3,223 %, 6 févr. 2025	1,1	
Sumitomo Mitsui Banking Corporation, billets de dépôt au porteur, 3,697 %, 21 janv. 2025	1,0	
Mizuho Bank, Ltd., billets de dépôt au porteur, 3,327 %, 3 mars 2025	1,0	
Trésorerie/créances/dettes		1,0
10 principaux placements		**100,0**
Nombre total de placements		**2**

FPG du marché monétaire BMO

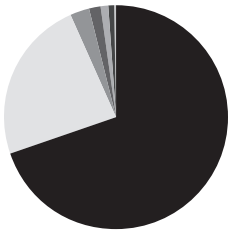

Répartition du portefeuille

- Papier commercial ..... 69,8 %
- Billets de dépôt au porteur ..... 23,7 %
- Obligations et débentures de sociétés ..... 2,9 %
- Acceptations bancaires ..... 1,6 %
- Titres adossés à des créances mobilières ..... 1,1 %
- Bons du Trésor – Provincial ..... 0,8 %
- Dépôts à terme ..... 0,2 %
- Trésorerie/créances/dettes ..... -0,1 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 100/100 de la catégorie A, Les rendements sont indiqués après déduction du RFG, Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs, En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et/ou de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle,

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le 2 décembre 2013 détient 1 094 $ le 31 décembre 2024, Ce montant correspond à une moyenne de 0,9 % par année,

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des dix dernières années, Il y a eu dix années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et aucune année au cours de laquelle la valeur a diminué,

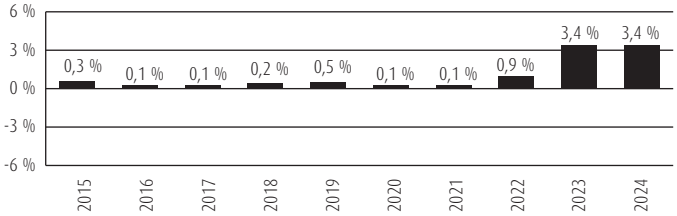

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer, Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements,

FAIBLE	FAIBLE À MODÉRÉ	MODÉRÉ	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance, Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés, Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds, Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties, Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat,

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager d'investir dans ce fonds si vous souhaitez faire un placement plus sûr dont le risque est faible ou si vous êtes à la recherche d'un placement à court terme, Le rendement de ce fonds varie en fonction des taux d'intérêt à court terme,

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégorie A)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie F
Série 75/75	1,40	0,85
Série 75/100	1,40	0,82
Série 100/100	1,40	0,84

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A et F
Série 100/100	0,00

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires.
L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG canadien de croissance équilibré BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : 2 décembre 2013 (catégorie A, 100/100)
1er octobre 2014 (catégorie A Prestige, 100/100)
14 mai 2018 (catégorie F, 100/100)

Valeur totale : 18 653 705 $

Gestionnaire de portefeuille : BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille : 30,98 %

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 100/100	3,10	12,80	834
	Catégorie A Prestige		
Série 100/100	2,72	12,50	622
	Catégorie F		
Série 100/100	2,01	13,29	15
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégorie A Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds a pour objectif de placement fondamental de générer une croissance du capital à long terme ainsi qu'un revenu, en investissant principalement dans des fonds négociables en bourse (FNB). Le fonds cherche à offrir aux investisseurs une large exposition à des sociétés canadiennes cotées en bourse, équilibrée par des titres à revenu fixe ou des équivalents de trésorerie de qualité élevée.

Les 10 principaux placements	% de l'actif
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	57,5
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	16,6
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	8,9
FINB BMO S&P 500	8,5
FINB BMO MSCI EAFE	5,7
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	2,0
Trésorerie/créances/dettes	0,8
10 principaux placements	**100,0**
Nombre total de placements	**7**

FPG canadien de croissance équilibré BMO

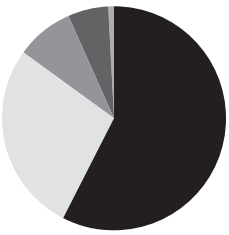

Répartition du portefeuille

- Fonds d'actions canadiennes 57,5 %
- Fonds à revenu fixe 27,5 %
- Fonds d'actions américaines 8,5 %
- Fonds d'actions internationales 5,7 %
- Trésorerie/créances/dettes 0,8 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 100/100 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et/ou de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le 2 décembre 2013 détient 1 219 $ le 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 2,0 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des dix dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu sept années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et trois années au cours desquelles la valeur a diminué.

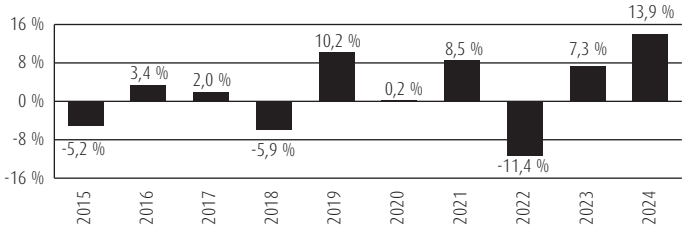

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	**FAIBLE À MODÉRÉ**	MODÉRÉ	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties. Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager d'investir dans ce fonds si vous souhaitez investir à moyen ou à long terme dans des obligations et des actions et vous pouvez tolérer un niveau de risque faible à modéré.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégories A et A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F
Série 100/100	3,10	2,72	2,01

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige et F
Série 100/100	0,20

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

Option de frais d'acquisition	Catégorie A (100/100)	Catégorie A Prestige (100/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.	Jusqu'à 0,85 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.	Jusqu'à 0,85 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires. **L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.**

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG canadien stratégie de revenu BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : 2 décembre 2013 (catégorie A, 100/100)
1er octobre 2014 (catégorie A Prestige, 100/100)
14 mai 2018 (catégorie F, 100/100)

Valeur totale : 7 753 103 $

Gestionnaire de portefeuille : BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille : 30,64 %

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 100/100	3,03	13,44	265
	Catégorie A Prestige		
Série 100/100	2,64	13,31	313
	Catégorie F		
Série 100/100	1,95	14,48	1
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégorie A Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds a pour objectif de placement fondamental de générer une croissance du capital à long terme ainsi qu'un revenu mensuel, en investissant principalement dans des FNB qui investissent dans des titres canadiens générant des revenus (actions ordinaires distribuant des dividendes, actions privilégiées, fiducies de revenu), équilibrés au moyen de titres à revenu fixe ou équivalents de trésorerie de qualité élevée.

Les 10 principaux placements	% de l'actif
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	16,6
FINB BMO S&P 500	15,9
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	13,3
FINB BMO MSCI EAFE	10,7
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	9,0
FNB BMO canadien de dividendes	8,0
BMO Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité	7,9
FINB BMO équipondéré banques	4,7
FINB BMO échelonné actions privilégiées	4,0
FINB BMO équipondéré services aux collectivités	3,6
10 principaux placements	**93,7**
Nombre total de placements	**13**

FPG canadien stratégie de revenu BMO

Répartition du portefeuille

- Fonds d'actions canadiennes 41,1 %
- Fonds à revenu fixe 31,6 %
- Fonds d'actions américaines 15,9 %
- Fonds d'actions internationales 10,7 %
- Trésorerie/créances/dettes 0,7 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 100/100 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et/ou de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le 2 décembre 2013 détient 1 293 $ le 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 2,6 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des dix dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu sept années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et trois années au cours desquelles la valeur a diminué.

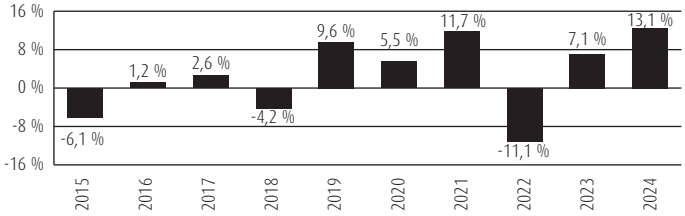

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	**FAIBLE À MODÉRÉ**	MODÉRÉ	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties. Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager d'investir dans ce fonds si vous souhaitez investir à moyen ou à long terme dans des obligations et des actions et vous pouvez tolérer un niveau de risque faible à modéré.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégories A et A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F
Série 100/100	3,03	2,64	1,95

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige et F
Série 100/100	0,15

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

Option de frais d'acquisition	Catégorie A (100/100)	Catégorie A Prestige (100/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.	Jusqu'à 0,85 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.	Jusqu'à 0,85 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires. **L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.**

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG américain de croissance équilibré BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : 2 décembre 2013 (catégorie A, 100/100)
1er octobre 2014 (catégorie A Prestige, 100/100)
14 mai 2018 (catégorie F, 100/100)

Valeur totale : 60 366 453 $

Gestionnaire de portefeuille : BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille : 33,33 %

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 100/100	3,08	17,35	1 690
	Catégorie A Prestige		
Série 100/100	2,69	17,22	1 713
	Catégorie F		
Série 100/100	1,96	17,14	90
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégorie A Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds a pour objectif de placement fondamental de générer une croissance du capital à long terme ainsi qu'un revenu, en investissant principalement dans des FNB. Le fonds cherche à offrir aux investisseurs une large exposition à des sociétés américaines cotées en bourse, équilibrée par des titres à revenu fixe canadiens ou des équivalents de trésorerie de qualité élevée.

Les 10 principaux placements	% de l'actif
FINB BMO S&P 500	73,9
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	15,4
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	8,4
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	1,9
Trésorerie/créances/dettes	0,4
10 principaux placements	**100,0**
Nombre total de placements	**5**

FPG américain de croissance équilibré BMO

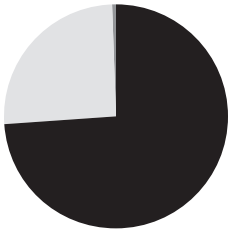

Répartition du portefeuille

- Fonds d'actions américaines 74,0 %
- Fonds à revenu fixe 25,6 %
- Trésorerie/créances/dettes 0,4 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 100/100 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et/ou de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le 2 décembre 2013 détient 1 613 $ le 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 4,9 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des dix dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu six années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et quatre années au cours desquelles la valeur a diminué.

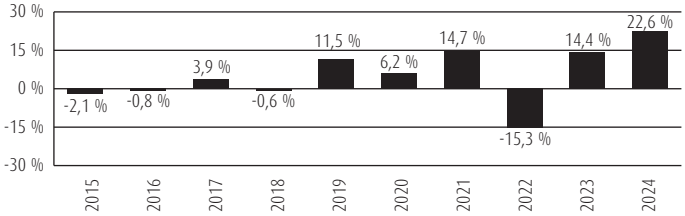

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	**FAIBLE À MODÉRÉ**	MODÉRÉ	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties. Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager d'investir dans ce fonds si vous souhaitez investir à moyen ou à long terme dans des obligations et des actions et vous pouvez tolérer un niveau de risque faible à modéré.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégories A et A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F
Série 100/100	3,08	2,69	1,96

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige et F
Série 100/100	0,20

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

Option de frais d'acquisition	Catégorie A (100/100)	Catégorie A Prestige (100/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.	Jusqu'à 0,85 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.	Jusqu'à 0,85 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires.
L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG nord-américain stratégie de revenu BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : 2 décembre 2013 (catégorie A, 100/100)
1er octobre 2014 (catégorie A Prestige, 100/100)
14 mai 2018 (catégorie F, 100/100)

Valeur totale : 33 804 394 $

Gestionnaire de portefeuille : BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille : 24,30 %

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 100/100	2,96	13,80	1 204
	Catégorie A Prestige		
Série 100/100	2,56	13,55	1 259
	Catégorie F		
Série 100/100	1,89	13,83	9
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégorie A Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds a pour objectif de placement fondamental de générer une croissance du capital à long terme ainsi qu'un revenu mensuel, en investissant principalement dans des FNB qui investissent dans des titres canadiens et américains générant du revenu (actions ordinaires versant des dividendes, actions privilégiées, fiducies de revenu), équilibré par des titres à revenu fixe canadiens ou des équivalents de trésorerie de qualité élevée.

Les 10 principaux placements	% de l'actif
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	16,4
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	12,0
FINB BMO S&P 500	11,4
BMO Fonds d'actions américaines à faible volatilité	10,8
FINB BMO MSCI EAFE	9,6
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	8,8
FNB BMO canadien de dividendes	8,7
BMO Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité	7,2
FINB BMO infrastructures mondiales	5,8
FINB BMO échelonné actions privilégiées	3,7
10 principaux placements	**94,4**
Nombre total de placements	**13**

FPG nord-américain stratégie de revenu BMO

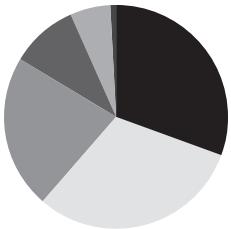

Répartition du portefeuille

- Fonds à revenu fixe 30,8 %
- Fonds d'actions canadiennes 30,8 %
- Fonds d'actions américaines 22,2 %
- Fonds d'actions internationales 9,6 %
- Fonds d'actions mondiales 5,8 %
- Trésorerie/créances/dettes 0,8 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 100/100 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et/ou de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le 2 décembre 2013 détient 1 293 $ le 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 2,6 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des dix dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu six années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et quatre années au cours desquelles la valeur a diminué.

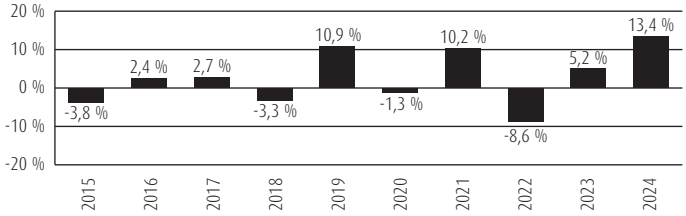

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	**FAIBLE À MODÉRÉ**	MODÉRÉ	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties. Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager d'investir dans ce fonds si vous souhaitez investir à moyen ou à long terme dans des obligations et des actions et vous pouvez tolérer un niveau de risque faible à modéré.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégories A et A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F
Série 100/100	2,96	2,56	1,89

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige et F
Série 100/100	0,15

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

Option de frais d'acquisition	Catégorie A (100/100)	Catégorie A Prestige (100/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.	Jusqu'à 0,85 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.	Jusqu'à 0,85 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires.
L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : 21 juin 2016 (catégorie A, 75/75 et 75/100)
14 mai 2018 (catégorie F, 75/75 et 75/100)
7 mai 2019 (catégorie A Prestige, 75/75 et 75/100)
20 novembre 2023 (catégorie F Prestige)

Valeur totale : 30 020 696 $

Gestionnaire de portefeuille : BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille : 15,13 %

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	2,01	9,67	519
Série 75/100	2,16	9,52	671
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	1,91	9,68	749
Série 75/100	2,01	9,54	1 140
	Catégorie F		
Série 75/75	0,89	10,27	1
Série 75/100	1,04	10,56	5
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	0,79	10,70	39
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le BMO Portefeuille FNB à revenu fixe ou un fonds similaire (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif fondamental de préserver la valeur de votre placement en faisant des placements principalement dans des fonds négociables en bourse qui investissent dans des titres à revenu fixe canadiens, américains et internationaux. Le fonds sous-jacent peut aussi investir dans d'autres fonds communs de placement ou investir directement dans des titres à revenu fixe et dans la trésorerie et des équivalents. Le gestionnaire de portefeuille peut modifier la composition de l'actif du fonds sous-jacent au fil du temps selon ce qu'il prévoit être les perspectives à long terme de chaque catégorie d'actifs.

Les 10 principaux placements		% de l'actif
BMO Portefeuille FNB à revenu fixe, série I		98,6
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	34,6	
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens, parts cotées en CAD	12,0	
FINB BMO obligations totales	11,9	
FINB BMO obligations fédérales à long terme	10,8	
FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens	9,8	
BMO Fonds d'obligations de base Plus, série FNB	5,6	
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	5,3	
FINB BMO obligations de sociétés à court terme, parts cotées en CAD	4,2	
BMO Fonds du marché monétaire, série FNB	4,1	
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 3,077 %, 27 mars 2025	0,8	
Trésorerie/créances/dettes		1,4
10 principaux placements		**100,0**
Nombre total de placements		**2**

FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO

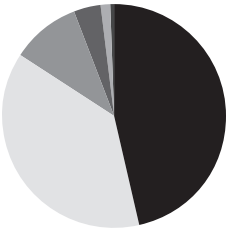

Répartition du portefeuille

- Fonds à revenu fixe américain 46,6 %
- Fonds à revenu fixe canadien 37,8 %
- Fonds à revenu fixe des marchés émergents 9,8 %
- Fonds du marché monétaire 4,1 %
- Titres du marché monétaire 1,4 %
- Trésorerie/créances/dettes 0,3 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et/ou de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le 21 juin 2016 détient 966 $ le 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de -0,4 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des huit dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu quatre années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et quatre années au cours desquelles la valeur a diminué.

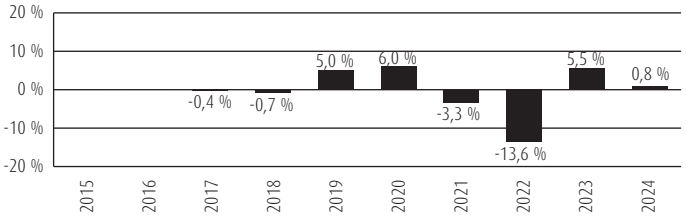

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	FAIBLE À MODÉRÉ	MODÉRÉ	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties. Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager ce fonds si vous souhaitez un investissement conservateur principalement dans des titres à revenu fixe à faible volatilité et que vous pouvez tolérer un niveau de risque faible (c.-à-d., vous êtes prêt à accepter que la valeur marchande de votre placement fluctue dans une certaine mesure à court terme).

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégories A et A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	2,01	1,91	0.89	0,79
Série 75/100	2,16	2,01	1.04	s. o.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,10

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

Option de frais d'acquisition	Catégorie A (75/75 et 75/100), catégorie A Prestige (75/75 et 75/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires.
L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG Portefeuille FNB de revenu BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : ..... 21 juin 2016 (catégorie A, 75/75 et 75/100)
14 mai 2018 (catégorie F, 75/75 et 75/100)
7 mai 2019 (catégorie A Prestige, 75/75 et 75/100)
20 novembre 2023 (catégorie F Prestige)

Valeur totale : .....59 259 610 $

Gestionnaire de portefeuille : ..... BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille :.....8,34 %

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	2,20	11,52	514
Série 75/100	2,43	11,31	1 148
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	2,05	10,92	1 282
Série 75/100	2,20	10,83	2 632
	Catégorie F		
Série 75/75	1,03	12,13	142
Série 75/100	1,32	11,94	15
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	1,00	11,16	467
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le BMO Portefeuille FNB de revenu ou un fonds similaire (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif fondamental de préserver la valeur de votre placement en faisant principalement des placements dans des fonds négociables en bourse qui investissent dans des titres à revenu fixe et en ayant une exposition moindre aux fonds négociables en bourse qui investissent dans des actions canadiennes, américaines et internationales. Le fonds sous-jacent peut aussi investir dans d'autres fonds communs de placement ou investir directement dans des titres à revenu fixe, des actions et dans la trésorerie et des équivalents. Le gestionnaire de portefeuille peut modifier la composition de l'actif du fonds sous-jacent au fil du temps selon ce qu'il prévoit être les perspectives à long terme de chaque catégorie d'actifs.

Les 10 principaux placements		% de l'actif
BMO Portefeuille FNB de revenu, série I		100,0
FINB BMO obligations totales	19,2	
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	16,9	
FINB BMO S&P 500, parts cotées en CAD	13,4	
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	7,4	
BMO Fonds d'obligations de base Plus, série FNB	6,7	
FINB BMO obligations fédérales à long terme	5,5	
FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens	5,2	
FINB BMO MSCI EAFE	4,8	
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens, parts cotées en CAD	4,5	
BMO Fonds du marché monétaire, série FNB	3,8	
Trésorerie/créances/dettes		0,0
10 principaux placements		**100,0**
Nombre total de placements		**2**

FPG Portefeuille FNB de revenu BMO

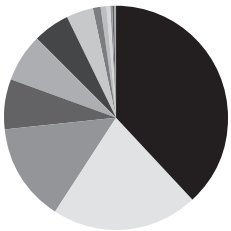

Répartition du portefeuille

- Fonds à revenu fixe canadien ..... 38,0 %
- Fonds à revenu fixe américain ..... 21,4 %
- Fonds d'actions américaines ..... 14,1 %
- Fonds d'actions canadiennes ..... 7,4 %
- Fonds d'actions internationales ..... 6,9 %
- Fonds à revenu fixe des marchés émergents ..... 5,2 %
- Fonds du marché monétaire ..... 3,7 %
- Fonds d'actions des marchés émergents ..... 1,2 %
- Fonds de marchandises ..... 0,9 %
- Fonds d'actions mondiales ..... 0,4 %
- Trésorerie/créances/dettes ..... 0,4 %
- Titres du marché monétaire ..... 0,3 %
- Contrats d'achat d'options de vente ..... 0,1 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et/ou de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le 21 juin 2016 détient 1 155 $ le 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 1,7 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des huit dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu six années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et deux années au cours desquelles la valeur a diminué.

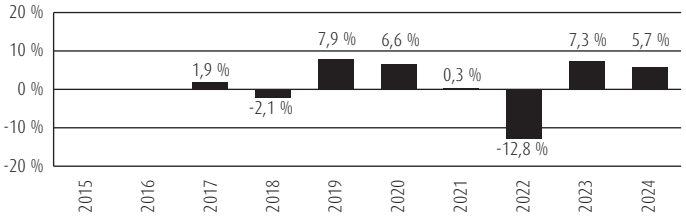

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	FAIBLE À MODÉRÉ	MODÉRÉ	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties. Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager ce fonds si vous souhaitez un investissement conservateur dans des FNB de titres à revenu fixe et, dans une moindre mesure, dans des FNB d'actions qui ont un certain potentiel d'appréciation du capital et que vous pouvez tolérer un niveau de risque faible (c.-à-d., vous êtes prêt à accepter que la valeur marchande de votre placement fluctue dans une certaine mesure à court terme).

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégories A et A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	2,20	2,05	1,03	1,00
Série 75/100	2,43	2,20	1,32	s. o.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,10

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

Option de frais d'acquisition	Catégorie A (75/75 et 75/100), catégorie A Prestige (75/75 et 75/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires.
L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG Portefeuille FNB conservateur BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : 21 juin 2016 (catégorie A, 75/75 et 75/100)
9 janvier 2017 (catégories A et A Prestige, 100/100)
14 mai 2018 (catégorie F, 75/75, 75/100 et 100/100)
7 mai 2019 (catégorie A Prestige, 75/75 et 75/100)
20 novembre 2023 (catégorie F Prestige)

Valeur totale : 213 658 579 $

Gestionnaire de portefeuille : BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille : 0,00 %

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	2,28	12,71	1 288
Série 75/100	2,47	12,46	2 235
Série 100/100	2,89	11,68	2 721
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	2,10	11,59	1 852
Série 75/100	2,26	11,50	4 304
Série 100/100	2,48	12,05	5 294
	Catégorie F		
Série 75/75	1,15	12,91	14
Série 75/100	1,36	12,73	98
Série 100/100	1,75	12,40	53
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	1,05	11,36	70
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le Portefeuille FNB conservateur BMO ou un fonds similaire (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement fondamental du fonds sous-jacent est de préserver la valeur de votre placement et, dans une moindre mesure, d'offrir la possibilité d'une certaine plus-value en faisant des placements principalement dans des fonds négociables en bourse qui investissent dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens, américains et internationaux. Le fonds sous-jacent peut aussi investir dans d'autres fonds communs de placement ou investir directement dans des titres à revenu fixe, des actions et dans la trésorerie et des équivalents. Le gestionnaire de portefeuille peut modifier la composition de l'actif du fonds sous-jacent au fil du temps selon ce qu'il prévoit être les perspectives à long terme de chaque catégorie d'actifs.

Les 10 principaux placements		% de l'actif
BMO Portefeuille FNB conservateur, série I		99,6
FINB BMO S&P 500, parts cotées en CAD	19,4	
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	13,7	
FINB BMO obligations totales	13,4	
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	10,8	
FINB BMO MSCI EAFE	6,3	
FINB BMO obligations fédérales à long terme	6,2	
BMO Fonds du marché monétaire, série FNB	4,7	
BMO Fonds d'obligations de base Plus, série FNB	4,6	
FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens	4,0	
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens, parts cotées en CAD	3,4	
Trésorerie/créances/dettes		0,4
10 principaux placements		**100,0**
Nombre total de placements		**2**

FPG Portefeuille FNB conservateur BMO

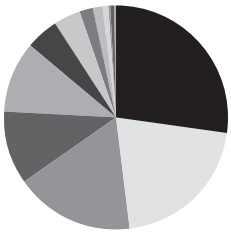

Répartition du portefeuille

- Fonds à revenu fixe canadien ..... 27,4 %
- Fonds d'actions américaines ..... 20,9 %
- Fonds à revenu fixe américain ..... 17,0 %
- Fonds d'actions canadiennes ..... 10,8 %
- Fonds d'actions internationales ..... 10,1 %
- Fonds du marché monétaire ..... 4,7 %
- Fonds à revenu fixe des marchés émergents ..... 4,0 %
- Fonds d'actions des marchés émergents ..... 1,9 %
- Fonds de marchandises ..... 1,3 %
- Fonds d'actions mondiales ..... 0,8 %
- Titres du marché monétaire ..... 0,5 %
- Trésorerie/créances/dettes ..... 0.5 %
- Autre ..... 0,1 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et/ou de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le 21 juin 2016 détient 1 266 $ le 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 2,8 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des huit dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu six années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et deux années au cours desquelles la valeur a diminué.

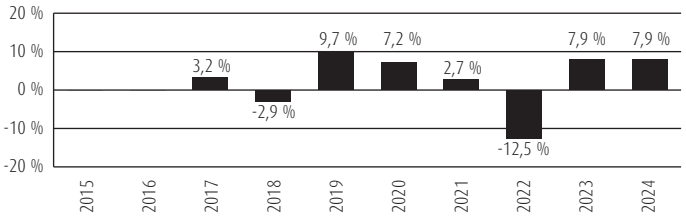

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	FAIBLE À MODÉRÉ	MODÉRÉ	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties. Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager ce fonds si vous souhaitez un investissement conservateur dans des FNB de titres à revenu fixe et d'actions qui ont un certain potentiel d'appréciation du capital et que vous pouvez tolérer un niveau de risque faible à modéré (c.-à-d. vous êtes prêt à accepter que la valeur marchande de votre placement fluctue dans une certaine mesure).

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégories A et A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds
   Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	2,28	2,10	1,15	1,05
Série 75/100	2,47	2,26	1,36	s. o.
Série 100/100	2,89	2,48	1,75	s. o.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,10

	Frais de l'option de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige et F
Série 100/100	0,20

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

Option de frais d'acquisition	Catégories A et A Prestige (75/75 et 75/100)	Catégorie A Prestige (100/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.	Jusqu'à 0,85 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.	Jusqu'à 0,85 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais
   Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires.
L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG Portefeuille FNB équilibré BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : ..... 21 juin 2016 (catégorie A, 75/75 et 75/100)
9 janvier 2017 (catégories A et A Prestige, 100/100)
14 mai 2018 (catégorie F, 75/75, 75/100 et 100/100)
7 mai 2019 (catégorie A Prestige, 75/75 et 75/100)
20 novembre 2023 (catégorie F Prestige)

Valeur totale : ..... 402 171 725 $

Gestionnaire de portefeuille : ..... BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille : ..... 1,45 %

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	2,31	14,82	1 964
Série 75/100	2,60	14,46	4 147
Série 100/100	3,03	13,29	4 341
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	2,11	12,88	2 479
Série 75/100	2,33	12,70	9 541
Série 100/100	2,64	13,71	5 719
	Catégorie F		
Série 75/75	1,21	14,50	31
Série 75/100	1,48	14,16	1 297
Série 100/100	1,86	13,76	160
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	1,11	11,76	239
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le Portefeuille FNB équilibré BMO ou dans un fonds similaire (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement fondamental du fonds sous-jacent est de procurer un portefeuille équilibré en faisant des placements principalement dans des fonds négociables en bourse qui investissent dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens, américains et internationaux. Il peut aussi investir dans d'autres fonds communs de placement ou investir directement dans des titres à revenu fixe, des actions et dans la trésorerie et des équivalents. Le gestionnaire de portefeuille peut modifier la composition de l'actif du fonds sous-jacent au fil du temps selon ce qu'il prévoit être les perspectives à long terme de chaque catégorie d'actifs.

Les 10 principaux placements		% de l'actif
BMO Portefeuille FNB équilibré, série I		100,2
FINB BMO S&P 500, parts cotées en CAD	28,2	
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	15,9	
FINB BMO MSCI EAFE	10,8	
FINB BMO obligations totales	9,2	
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	8,6	
BMO Fonds d'obligations de base Plus, série FNB	3,3	
FINB BMO obligations fédérales à long terme	3,0	
FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens	2,8	
FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens	2,6	
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens, parts cotées en CAD	2,3	
Trésorerie/créances/dettes		-0,2
10 principaux placements		**100,0**
Nombre total de placements		**2**

FPG Portefeuille FNB équilibré BMO

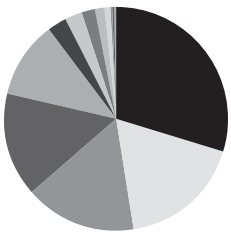

Répartition du portefeuille

- Fonds d'actions américaines ..... 29,9 %
- Fonds à revenu fixe canadien ..... 17,8 %
- Fonds d'actions canadiennes ..... 15,9 %
- Fonds d'actions internationales ..... 15,2 %
- Fonds à revenu fixe américain ..... 10,9 %
- Fonds d'actions des marchés émergents ..... 2,8 %
- Fonds à revenu fixe des marchés émergents ..... 2,6 %
- Fonds de marchandises ..... 1,9 %
- Fonds du marché monétaire ..... 1,3 %
- Fonds d'actions mondiales ..... 0,9 %
- Trésorerie/créances/dettes ..... 0,4 %
- Titres du marché monétaire ..... 0,2 %
- Autre ..... 0,1 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et/ou de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le 21 juin 2016 détient 1 480 $ le 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 4,7 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des huit dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu six années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et deux années au cours desquelles la valeur a diminué.

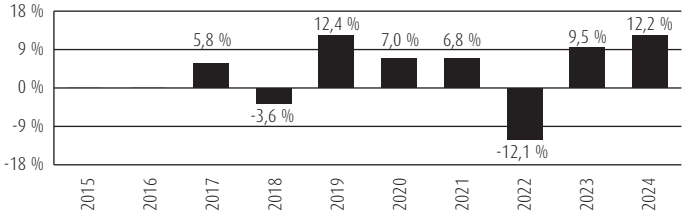

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	**FAIBLE À MODÉRÉ**	MODÉRÉ	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties. Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager ce fonds si vous souhaitez un investissement équilibré dans des FNB de titres à revenu fixe et d'actions qui ont un certain potentiel d'appréciation du capital et que vous pouvez tolérer un niveau de risque faible à modéré (c.-à-d., vous êtes prêt à accepter que la valeur marchande de votre placement fluctue dans une certaine mesure).

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégories A et A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	2,31	2,11	1,21	1,11
Série 75/100	2,60	2,33	1,48	s. o.
Série 100/100	3,03	2,64	1,86	s. o.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,15

	Frais de l'option de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige et F
Série 100/100	0,20

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

Option de frais d'acquisition	Catégories A et A Prestige (75/75 et 75/100)	Catégorie A Prestige (100/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.	Jusqu'à 0,85 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.	Jusqu'à 0,85 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires.
L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG Portefeuille FNB croissance BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : 21 juin 2016 (catégorie A, 75/75 et 75/100)
14 mai 2018 (catégorie F, 75/75 et 75/100)
7 mai 2019 (catégorie A Prestige, 75/75 et 75/100)
20 novembre 2023 (catégorie F Prestige)

Valeur totale : 72 535 760 $

Gestionnaire de portefeuille : BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille : 0,23 %

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	2,39	17,12	827
Série 75/100	2,74	16,65	1 160
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	2,20	14,15	832
Série 75/100	2,45	13,92	1 851
	Catégorie F		
Série 75/75	1,30	15,87	6
Série 75/100	1,62	15,51	62
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	1,20	12,13	36
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le BMO Portefeuille FNB croissance ou dans un fonds similaire (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement fondamental du fonds sous-jacent est de procurer une croissance à long terme surtout au moyen de placements dans des fonds négociables en bourse qui investissent dans des actions canadiennes, américaines et internationales et, dans une moindre mesure, dans des titres à revenu fixe. Il peut aussi investir dans d'autres fonds communs de placement ou investir directement dans des titres à revenu fixe, des actions et dans la trésorerie et des équivalents. Le gestionnaire de portefeuille peut modifier la composition de l'actif du fonds sous-jacent au fil du temps selon ce qu'il prévoit être les perspectives à long terme de chaque catégorie d'actifs.

Les 10 principaux placements		% de l'actif
BMO Portefeuille FNB croissance, série I		99,4
FINB BMO S&P 500, parts cotées en CAD	34,3	
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	20,8	
FINB BMO MSCI EAFE	15,3	
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	3,9	
FINB BMO actions du Nasdaq 100, parts cotées en CAD	3,8	
FINB BMO MSCI marchés émergents	2,9	
FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens	2,6	
FNB BMO lingots d'or, parts cotées en CAD	2,5	
BMO Fonds d'obligations de base Plus, série FNB	1,8	
FINB BMO Japon, parts cotées en CAD	1,7	
Trésorerie/créances/dettes		0,6
10 principaux placements		**100,0**
Nombre total de placements		**2**

FPG Portefeuille FNB croissance BMO

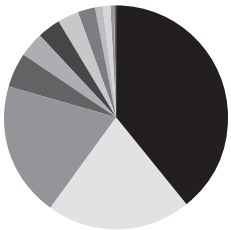

Répartition du portefeuille

- Fonds d'actions américaines 39,3 %
- Fonds d'actions canadiennes 20,8 %
- Fonds d'actions internationales 19,6 %
- Fonds à revenu fixe américain 4,9 %
- Fonds d'actions des marchés émergents 3,7 %
- Fonds à revenu fixe canadien 3,3 %
- Fonds d'actions mondiales 2,9 %
- Fonds de marchandises 2,5 %
- Fonds du marché monétaire 1,2 %
- Fonds à revenu fixe des marchés émergents 1,1 %
- Trésorerie/créances/dettes 0,5 %
- Titres du marché monétaire 0,2 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et/ou de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le 21 juin 2016 détient 1 712 $ le 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,5 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des huit dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu six années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et deux années au cours desquelles la valeur a diminué.

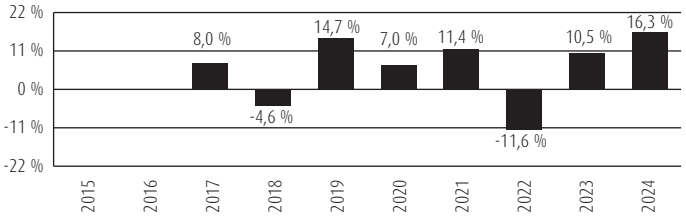

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	**FAIBLE À MODÉRÉ**	MODÉRÉ	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties. Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager ce fonds si vous souhaitez un investissement axé sur la croissance, essentiellement dans des actions et dans une moindre mesure dans des FNB à revenu fixe qui ont un certain potentiel d'appréciation du capital et que vous pouvez tolérer un niveau de risque faible à modéré (c.-à-d., vous êtes prêt à accepter que la valeur marchande de votre placement fluctue dans une certaine mesure).

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégories A et A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	2,39	2,20	1,30	1,20
Série 75/100	2,74	2,45	1,62	s. o.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,15

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

Option de frais d'acquisition	Catégorie A (75/75 et 75/100), catégorie A Prestige (75/75 et 75/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires.
L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : 21 juin 2016 (catégorie A, 75/75 et 75/100)
14 mai 2018 (catégorie F, 75/75 et 75/100)
7 mai 2019 (catégorie A Prestige, 75/75 et 75/100)
20 novembre 2023 (catégorie F Prestige)

Valeur totale : 64 324 211 $

Gestionnaire de portefeuille : BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille : 1,78 %

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	2,43	19,49	598
Série 75/100	2,77	18,93	978
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	2,24	15,34	742
Série 75/100	2,50	15,07	1 491
	Catégorie F		
Série 75/75	1.36	17.04	1
Série 75/100	1.71	16.69	14
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	1,26	12,39	4
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO ou dans un fonds similaire (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement fondamental du fonds sous-jacent est d'offrir une croissance à long terme surtout par des placements dans des fonds négociables en bourse qui investissent dans des actions canadiennes, américaines et internationales. Il peut aussi investir dans d'autres fonds communs de placement ou investir directement dans des actions et dans la trésorerie et des équivalents. Le gestionnaire de portefeuille peut modifier la composition de l'actif du fonds sous-jacent au fil du temps selon ce qu'il prévoit être les perspectives à long terme de chaque catégorie d'actifs.

Les 10 principaux placements		% de l'actif
BMO Portefeuille FNB actions de croissance, série I		99,1
FINB BMO S&P 500, parts cotées en CAD	33,8	
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	22,0	
FINB BMO MSCI EAFE	14,7	
FINB BMO actions du Nasdaq 100, parts cotées en CAD	5,6	
FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens	4,3	
FINB BMO MSCI marchés émergents	3,5	
FNB BMO lingots d'or, parts cotées en CAD	3,1	
FINB BMO Japon, parts cotées en CAD	2,9	
BMO Fonds soins de la santé mondiaux, série FNB active	1,5	
FINB BMO équipondéré banques américaines	1,3	
Trésorerie/créances/dettes		0,9
10 principaux placements		**100,0**
Nombre total de placements		**2**

FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO

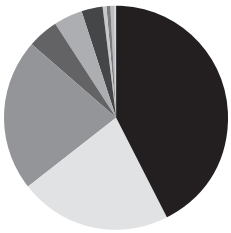

Répartition du portefeuille

- Fonds d'actions américaines 42,7 %
- Fonds d'actions canadiennes 22,0 %
- Fonds d'actions internationales 21,9 %
- Fonds d'actions des marchés émergents 4,4 %
- Fonds d'actions mondiales 4,1 %
- Fonds de marchandises 3,1 %
- Trésorerie/créances/dettes 0,6 %
- Fonds du marché monétaire 0,6 %
- Titres du marché monétaire 0,4 %
- Contrats d'achat d'options de vente 0,2 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et/ou de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le 21 juin 2016 détient 1 944 $ le 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 8,1 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des huit dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu six années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et deux années au cours desquelles la valeur a diminué.

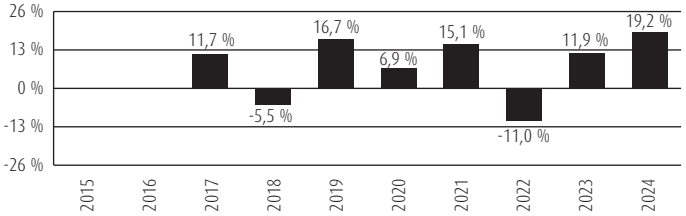

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	FAIBLE À MODÉRÉ	**MODÉRÉ**	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties. Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager ce fonds si vous souhaitez un investissement en actions, essentiellement des FNB d'actions qui ont un certain potentiel d'appréciation du capital et que vous pouvez tolérer un niveau de risque modéré (c.-à-d., vous êtes prêt à accepter que la valeur marchande de votre placement fluctue).

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégories A et A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	2,43	2,24	1,36	1,26
Série 75/100	2,77	2,50	1,71	s. o.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,25

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

Option de frais d'acquisition	Catégorie A (75/75 et 75/100), catégorie A Prestige (75/75 et 75/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires. **L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.**

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : 21 juin 2016 (catégorie A, 75/75 et 75/100)
14 mai 2018 (catégorie F, 75/75 et 75/100)
7 mai 2019 (catégorie A Prestige, 75/75 et 75/100)
20 novembre 2023 (catégorie F Prestige)

Valeur totale : 87 507 960 $

Gestionnaire de portefeuille : BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille : 9,59 %

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	2,44	17,92	953
Série 75/100	2,93	17,29	1 380
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	2,23	14,95	1 006
Série 75/100	2,64	14,67	2 112
	Catégorie F		
Série 75/75	1,44	17,70	5
Série 75/100	1,85	17,23	28
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	1,36	11,80	0
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité ou dans un fonds similaire (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif fondamental de fournir aux porteurs de parts une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions canadiennes offrant un potentiel de croissance du capital à long terme. Les titres du fonds sous-jacent proviennent d'un univers des 100 titres canadiens les plus importants et liquides. Les titres qui démontrent la sensibilité la plus faible aux fluctuations des marchés (bêta) seront sélectionnés pour faire partie du portefeuille, lequel sera pondéré de façon à ce que la pondération la plus importante soit attribuée aux titres dont le bêta est le plus faible.

Les 10 principaux placements		% de l'actif
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité		99,5
Empire Company Limited, catégorie A	4,0	
Metro inc.	4,0	
Les Compagnies Loblaw Limitée	3,8	
Thomson Reuters Corporation	3,3	
Waste Connections, Inc.	3,2	
Groupe TMX Limitée	3,2	
Hydro One Limited	3,1	
Fortis Inc.	3,0	
CGI Inc., catégorie A	2,9	
Intact Corporation financière	2,8	
Trésorerie/créances/dettes		0,5
10 principaux placements		**100,0**
Nombre total de placements		**2**

FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO

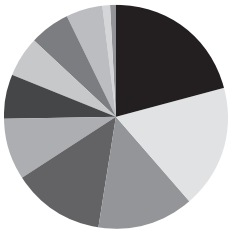

Répartition du portefeuille

- Produits financiers 21,4 %
- Produits de première nécessité 18,0 %
- Industrie 13,9 %
- Services collectifs 13,5 %
- Services de communication 9,0 %
- Matériaux 6,7 %
- Consommation discrétionnaire 5,9 %
- Immobilier 5,9 %
- Technologies de l'information 5,4 %
- Titres du marché monétaire 0,7 %
- Trésorerie/créances/dettes 0,1 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et/ou de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le 21 juin 2016 détient 1 796 $ le 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,1 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des huit dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu cinq années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et trois années au cours desquelles la valeur a diminué.

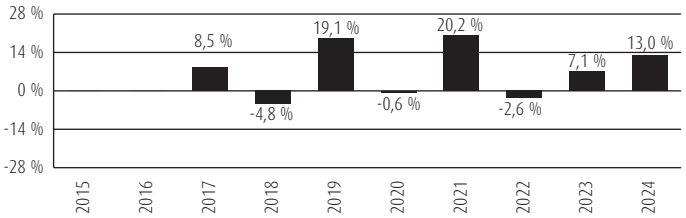

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	**FAIBLE À MODÉRÉ**	MODÉRÉ	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties. Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager d'investir dans ce fonds si vous souhaitez investir à moyen ou à long terme dans des actions à faible volatilité offrant un potentiel de croissance à long terme, et vous pouvez tolérer un niveau de risque modéré.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégories A et A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	2,44	2,23	1,44	1,36
Série 75/100	2,93	2,64	1,85	s. o.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,25

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

Option de frais d'acquisition	Catégorie A (75/75 et 75/100), catégorie A Prestige (75/75 et 75/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires. **L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.**

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : 21 juin 2016 (catégorie A, 75/75 et 75/100)
14 mai 2018 (catégorie F, 75/75 et 75/100)
7 mai 2019 (catégorie A Prestige, 75/75 et 75/100)
20 novembre 2023 (catégorie F Prestige)

Valeur totale : 109 852 507 $

Gestionnaire de portefeuille : BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille : 7,23 %

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	2,42	18,40	1 285
Série 75/100	2,89	17,84	1 592
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	2,22	15,04	1 612
Série 75/100	2,60	14,80	2 197
	Catégorie F		
Série 75/75	1,44	19,72	3
Série 75/100	1,80	18,56	39
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	1,34	12,02	23
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité ou dans un fonds similaire (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif fondamental de fournir aux porteurs de parts une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions américaines offrant un potentiel de croissance du capital à long terme. Les titres du fonds sous-jacent sont sélectionnés dans l'univers des actions de sociétés américaines à grande capitalisation. Les titres qui démontrent la sensibilité la plus faible aux fluctuations des marchés (bêta) seront sélectionnés pour faire partie du portefeuille, lequel sera pondéré de façon à ce que la pondération la plus importante soit attribuée aux titres dont le bêta est le plus faible.

Les 10 principaux placements		% de l'actif
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité		99,6
International Business Machines Corporation	2,3	
NortonLifeLock Inc.	2,1	
Akamai Technologies, Inc.	2,1	
General Mills, Inc.	1,9	
Campbell's Company, The	1,7	
Northrop Grumman Corporation	1,7	
Johnson & Johnson	1,6	
Motorola Solutions, Inc.	1,6	
Roper Technologies, Inc.	1,6	
CME Group Inc.	1,6	
Trésorerie/créances/dettes		0,4
10 principaux placements		**100,0**
Nombre total de placements		**2**

FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO

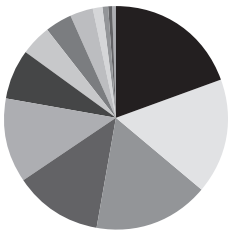

Répartition du portefeuille

- Services collectifs 19,8 %
- Soins de santé 16,8 %
- Produits de première nécessité 16,7 %
- Produits financiers 12,8 %
- Technologies de l'information 12,5 %
- Industrie 7,2 %
- Consommation discrétionnaire 4,5 %
- Immobilier 3,8 %
- Services de communication 3,5 %
- Matériaux 1,2 %
- Énergie 1,0 %
- Trésorerie/créances/dettes 0,1 %
- Titres du marché monétaire 0,1 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et/ou de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le 21 juin 2016 détient 1 839 $ le 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,4 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des huit dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu six années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et deux années au cours desquelles la valeur a diminué.

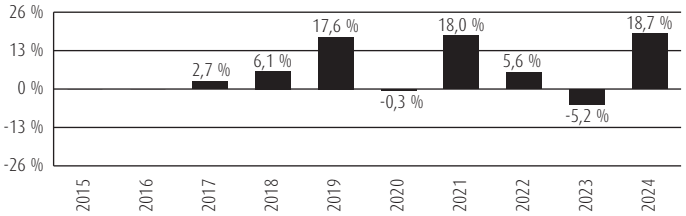

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	FAIBLE À MODÉRÉ	**MODÉRÉ**	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties. Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager d'investir dans ce fonds si vous souhaitez investir à moyen ou à long terme dans des actions américaines à faible volatilité offrant un potentiel de croissance à long terme, et vous pouvez tolérer un niveau de risque modéré.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégories A et A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	2,42	2,22	1,44	1,34
Série 75/100	2,89	2,60	1,80	s. o.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,25

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

Option de frais d'acquisition	Catégorie A (75/75 et 75/100), catégorie A Prestige (75/75 et 75/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires. **L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.**

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG de revenu mensuel BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds :.....9 janvier 2017 (catégories A et A Prestige 100/100)
14 mai 2018 (catégorie F)
7 mai 2019 (catégorie A Prestige, 75/75 et 75/100)
20 novembre 2023 (catégorie F Prestige)

Valeur totale : .....71 964 644 $

Gestionnaire de portefeuille : ..... BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille :.....0,43 %

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	2,57	13,81	246
Série 75/100	2,83	13,53	637
Série 100/100	3,23	13,11	1 236
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	2,18	12,73	534
Série 75/100	2,57	12,57	1 062
Série 100/100	2,78	13,57	1 701
	Catégorie F		
Série 75/75	1,47	14,36	1
Série 75/100	1,75	14,09	10
Série 100/100	2,13	13,74	24
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	1,22	11,65	0
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le BMO Fonds de revenu mensuel ou dans un fonds similaire (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement fondamental du fonds sous-jacent est de fournir des distributions mensuelles fixes et de préserver la valeur de votre placement. Le fonds sous-jacent investit principalement dans i) des titres à revenu fixe canadiens offrant un rendement plus élevé que la moyenne, émis par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, des organismes gouvernementaux et des sociétés, ii) des actions privilégiées et ordinaires, iii) des fonds de placement immobilier, et iv) des fiducies de redevances et autres placements à rendement élevé. Pour rehausser son rendement, le fonds sous-jacent peut aussi investir dans des titres canadiens ou étrangers à notation moins élevée ou non cotés, et dans des dérivés comme des options, des contrats à terme normalisés et des contrats à terme de gré à gré. Le fonds sous-jacent peut investir jusqu'à 30 % des actifs du fonds dans des titres étrangers.

Les 10 principaux placements		% de l'actif
BMO Fonds de revenu mensuel, série I		99,9
FINB BMO S&P 500, parts cotées en CAD	7,3	
FINB BMO MSCI EAFE	3,2	
Banque Royale du Canada	3,0	
Gouvernement du Canada, non garanties, 3,000 %, 1er juin 2034	1,7	
Enbridge Inc.	1,6	
La Banque Toronto-Dominion	1,6	
FINB BMO infrastructures mondiales	1,2	
Constellation Software Inc.	1,2	
Shopify Inc., catégorie A	1,0	
Gouvernement du Canada, non garanties, 2,000 %, 1er juin 2032	1,0	
Trésorerie/créances/dettes		0,1
10 principaux placements		**100,0**
Nombre total de placements		**2**

FPG de revenu mensuel BMO

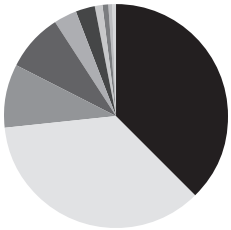

Répartition du portefeuille

- Obligations et débentures ..... 37,8 %
- Actions canadiennes ..... 35,9 %
- Actions américaines ..... 9,2 %
- Fonds d'actions américaines ..... 8,3 %
- Fonds d'actions internationales..... 3,3 %
- Titres du marché monétaire ..... 2,8 %
- Fonds d'actions mondiales ..... 1,2 %
- Trésorerie/créances/dettes ..... 0,7 %
- Fonds à revenu fixe américain..... 0,4 %
- Actions internationales ..... 0,4 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et/ou de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le 9 janvier 2017 détient 1 378 $ le 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 4,1 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des sept dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu cinq années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et deux années au cours desquelles la valeur a diminué.

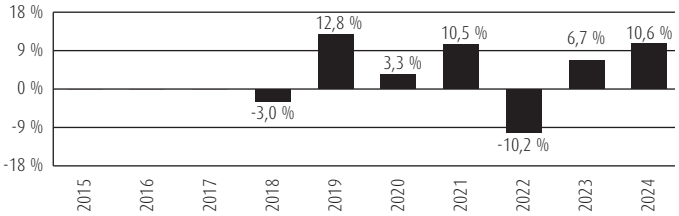

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	**FAIBLE À MODÉRÉ**	MODÉRÉ	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties. Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager ce fonds si vous souhaitez un investissement conservateur principalement dans des titres à revenu fixe et des actions qui ont un certain potentiel d'appréciation du capital et que vous pouvez tolérer un niveau de risque faible à modéré (c.-à-d., vous êtes prêt à accepter que la valeur marchande de votre placement fluctue dans une certaine mesure).

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégories A et A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	2,57	2,18	1,47	1,22
Série 75/100	2,83	2,57	1,75	s. o.
Série 100/100	3,23	2,78	2,13	s. o.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,15

	Frais de l'option de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige et F
Série 100/100	0,20

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

Option de frais d'acquisition	Catégories A et A Prestige (75/75 et 75/100)	Catégorie A Prestige (100/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.	Jusqu'à 0,85 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.	Jusqu'à 0,85 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires.
L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG de l'allocation de l'actif BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds :.... 14 mai 2018 (catégories A, F et A Prestige, 100/100)
7 mai 2019 (catégorie A Prestige, 75/75 et 75/100)
20 novembre 2023 (catégorie F Prestige)
Valeur totale : ..... 28 953 603 $

Gestionnaire de portefeuille : ..... BMO Gestion d'actifs inc.
Rotation du portefeuille : ..... 8,18 %

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	2,55	13,35	130
Série 75/100	2,82	13,07	185
Série 100/100	3,20	12,73	250
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	2,17	13,04	363
Série 75/100	2,58	12,89	631
Série 100/100	2,82	13,09	614
	Catégorie F		
Série 75/75	1,47	14,28	5
Série 75/100	1,72	14,06	21
Série 100/100	2,13	13,69	18
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	1,22	11,85	9
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le BMO Fonds de l'allocation de l'actif ou dans un fonds similaire (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement fondamental du fonds sous-jacent est d'offrir une plus-value du capital à long terme qui est conforme au principe de préservation du capital en investissant principalement dans un portefeuille équilibré d'actions et de titres à revenu fixe mondiaux.

Les 10 principaux placements		% de l'actif
BMO Fonds de l'allocation de l'actif, série I		99,4
FINB BMO S&P 500, parts cotées en CAD	15,4	
FINB BMO MSCI EAFE	6,7	
Banque Royale du Canada	3,7	
Shopify Inc., catégorie A	2,1	
Constellation Software Inc.	1,8	
Canadian Natural Resources Limited	1,7	
Mines Agnico-Eagle Limitée	1,7	
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	1,6	
Brookfield Corporation, catégorie A	1,6	
Suncor Énergie Inc.	1,5	
Trésorerie/créances/dettes		0,6
10 principaux placements		**100,0**
Nombre total de placements		**2**

FPG de l'allocation de l'actif BMO

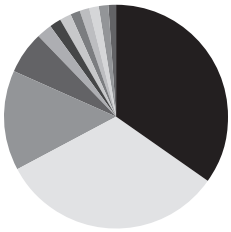

Répartition du portefeuille

- Actions canadiennes ..... 37,8 %
- Obligations et débentures ..... 35,1 %
- Fonds d'actions américaines ..... 15,4 %
- Fonds d'actions internationales ..... 6,7 %
- Actions américaines ..... 1,2 %
- Fonds d'actions mondiales ..... 1,0 %
- Trésorerie/créances/dettes ..... 0,7 %
- Titres du marché monétaire ..... 0,6 %
- Actions internationales ..... 0,5 %
- Fonds à revenu fixe américain ..... 0,4 %
- Fonds de marchandises ..... 0,4 %
- Fonds d'actions des marchés émergents ..... 0,2 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et/ou de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le 14 mai 2018 détient 1 339 $ le 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 4,5 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des six dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu cinq années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et une année au cours de laquelle la valeur a diminué.

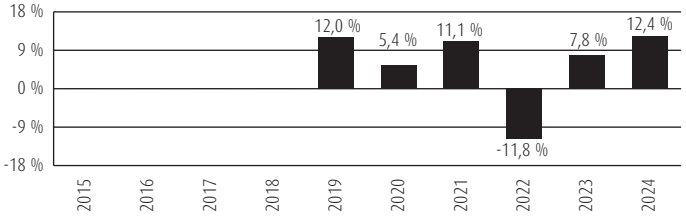

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	**FAIBLE À MODÉRÉ**	MODÉRÉ	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties.

Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager ce fonds si vous souhaitez investir dans un seul fonds composé à la fois d'actions et de titres à revenu fixe et que vous pouvez tolérer un niveau de risque faible à modéré (c.-à-d., vous êtes prêt à accepter que la valeur marchande de votre placement fluctue dans une certaine mesure).

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégories A et A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	2,55	2,17	1,47	1,22
Série 75/100	2,82	2,58	1,72	s. o.
Série 100/100	3,20	2,82	2,13	s. o.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,15

	Frais de l'option de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige et F
Série 100/100	0,20

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

Option de frais d'acquisition	Catégories A et A Prestige (75/75 et 75/100)	Catégorie A Prestige (100/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.	Jusqu'à 0,85 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.	Jusqu'à 0,85 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires.
L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG de dividendes BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : 14 mai 2018 (catégorie A, 75/75 et 75/100; catégorie F, 75/75 et 75/100)
7 mai 2019 (catégorie A Prestige, 75/75 et 75/100)
20 novembre 2023 (catégorie F Prestige)

Valeur totale : 93 758 111 $

Gestionnaire de portefeuille : BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille : 2,37 %

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	2,58	15,49	751
Série 75/100	3,04	15,09	1 730
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	2,20	14,49	1 146
Série 75/100	2,76	14,19	2 702
	Catégorie F		
Série 75/75	1,60	16,61	9
Série 75/100	1,96	16,23	24
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	1,31	12,27	42
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le BMO Fonds de dividendes ou dans un fonds similaire (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement fondamental du fonds sous-jacent est de produire un revenu après impôts élevé, comprenant un revenu de dividendes et des gains en capital tirés de la croissance de la valeur du placement. Le fonds investit surtout dans des actions ordinaires et des actions privilégiées donnant droit à des dividendes de sociétés canadiennes établies. Le fonds peut investir jusqu'à 30 % des actifs du fonds dans des titres étrangers.

Les 10 principaux placements		% de l'actif
BMO Fonds de dividendes, série I		99,7
Banque Royale du Canada	9,1	
Brookfield Corporation, catégorie A	5,7	
La Banque Toronto-Dominion	5,1	
Canadian Natural Resources Limited	4,0	
Microsoft Corporation	4,0	
Intact Corporation financière	3,9	
Waste Connections, Inc.	3,8	
Enbridge Inc.	3,8	
Banque de Montréal	3,5	
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	3,4	
Trésorerie/créances/dettes		0,3
10 principaux placements		**100,0**
Nombre total de placements		**2**

FPG de dividendes BMO

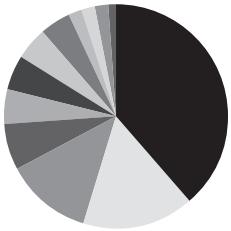

Répartition du portefeuille

- Produits financiers 38,7 %
- Industrie 16,4 %
- Énergie 12,3 %
- Technologies de l'information 6,9 %
- Services collectifs 5,0 %
- Consommation discrétionnaire 4,9 %
- Produits de première nécessité 4,8 %
- Matériaux 4,4 %
- Services de communication 2,0 %
- Immobilier 1,9 %
- Soins de santé 1,8 %
- Titres du marché monétaire 1,1 %
- Trésorerie/créances/dettes -0,2 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et/ou de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le 14 mai 2018 détient 1 548 $ le 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,8 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des six dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu cinq années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et une année au cours de laquelle la valeur a diminué.

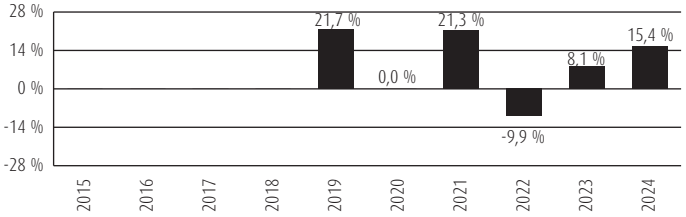

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	**FAIBLE À MODÉRÉ**	MODÉRÉ	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties.

Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager ce fonds si vous souhaitez investir dans un fonds de dividendes qui cible les sociétés canadiennes établies et que vous pouvez tolérer un niveau de risque modéré (c.-à-d., vous êtes prêt à accepter que la valeur marchande de votre placement fluctue).

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégories A et A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	2,58	2,20	1,60	1,31
Série 75/100	3,04	2,76	1,96	s. o.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,25

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

Option de frais d'acquisition	Catégories A (75/75 et 75/100), catégorie A Prestige (75/75 et 75/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires.
L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG de revenu mensuel élevé II BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds :..... 14 mai 2018 (catégorie A, 75/75 et 75/100; catégorie F, 75/75 et 75/100)
7 mai 2019 (catégorie A Prestige, 75/75 et 75/100)
20 novembre 2023 (catégorie F Prestige)

Valeur totale : .....27 141 002 $

Gestionnaire de portefeuille : .....BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille :.....2,74 %

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	2,62	14,18	384
Série 75/100	3,11	13,89	451
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	2,27	14,46	372
Série 75/100	2,80	14,15	700
	Catégorie F		
Série 75/75	1,68	15,31	1
Série 75/100	2,00	14,98	9
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	1,37	11,63	1
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le BMO Fonds de revenu mensuel élevé II ou dans un fonds similaire (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement fondamental du fonds sous-jacent est de produire des distributions mensuelles élevées assorties d'une volatilité moyenne en investissant principalement dans un portefeuille composé de parts de fiducies de placement, d'actions et de titres à revenu fixe. Le fonds sous-jacent peut investir jusqu'à 20 % des actifs du fonds dans des titres étrangers.

Les 10 principaux placements		% de l'actif
BMO Fonds de revenu mensuel élevé II, série I		99,3
Banque Royale du Canada	7,9	
La Banque Toronto-Dominion	5,2	
Mines Agnico-Eagle Limitée	4,9	
Enbridge Inc.	4,6	
Canadian Natural Resources Limited	4,5	
Banque de Montréal	4,4	
Société Financière Manuvie	4,2	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,1	
Suncor Énergie Inc.	3,6	
Open Text Corporation	3,5	
Trésorerie/créances/dettes		0,7
10 principaux placements		**100,0**
Nombre total de placements		**2**

FPG de revenu mensuel élevé II BMO

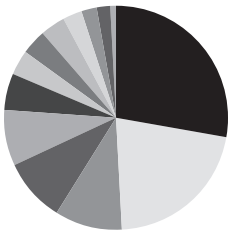

Répartition du portefeuille

- Produits financiers.....28,1 %
- Énergie.....21,4 %
- Industrie .....9,8 %
- Matériaux .....9,2 %
- Services collectifs.....8,0 %
- Immobilier.....5.4 %
- Services de communication.....3,6 %
- Produits de première nécessité.....3,5 %
- Technologies de l'information .....3,5 %
- Titres du marché monétaire.....2,8 %
- Soins de santé .....2,3 %
- Consommation discrétionnaire .....2,1 %
- Trésorerie/créances/dettes.....0,3 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et/ou de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le 14 mai 2018 détient 1 418 $ le 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,4 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des six dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu quatre années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et deux années au cours desquelles la valeur a diminué.

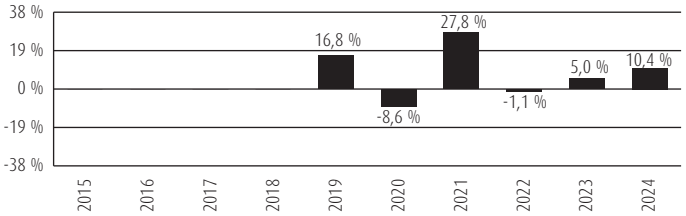

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	FAIBLE À MODÉRÉ	**MODÉRÉ**	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties.

Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager ce fonds si vous souhaitez un placement productif de revenu et que votre portefeuille soit exposé à des titres canadiens. Vous pouvez tolérer un risque de placement modéré (c.-à-d., vous êtes prêt à accepter que la valeur marchande de votre placement fluctue).

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégories A et A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	2,62	2,27	1,68	1,37
Série 75/100	3,11	2,80	2,00	s. o.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,25

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

Option de frais d'acquisition	Catégorie A (75/75 et 75/100), catégorie A Prestige (75/75 et 75/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires. **L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.**

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG équilibré gestion tactique BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : 14 mai 2018 (catégorie A, 75/75 et 75/100; catégorie F, 75/75 et 75/100)
7 mai 2019 (catégorie A Prestige, 75/75 et 75/100)
20 novembre 2023 (catégorie F Prestige)

Valeur totale : 19 686 153 $

Gestionnaire de portefeuille : BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille : 0,00 %

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	2,45	10,93	264
Série 75/100	2,85	10,71	368
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	2,35	11,01	393
Série 75/100	2,58	10,91	773
	Catégorie F		
Série 75/75	1,47	11,74	7
Série 75/100	1,77	11,50	1
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	1,37	10,94	0
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le BMO Fonds FNB équilibré gestion tactique ou dans un fonds similaire (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement fondamental du fonds sous-jacent consiste à offrir une plus-value du capital à long terme et d'assurer la préservation du capital en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'actions mondiales et de fonds négociables en bourse de titres à revenu fixe. Le gestionnaire de portefeuille peut modifier la composition de l'actif du Fonds au fil du temps selon ce qu'il prévoit être les perspectives à de chaque catégorie d'actifs.

Les 10 principaux placements		% de l'actif
BMO Fonds FNB équilibré gestion tactique, série I		99,7
FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens	13,5	
Invesco S&P 500 Equal Weight ETF	11,6	
FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme, parts cotées en USD	9,9	
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	9,1	
Freedom 100 Emerging Markets ETF	8,5	
FINB BMO MSCI marchés émergents	8,1	
iShares 20+ Year Treasury Bond ETF	5,9	
Energy Select Sector SPDR Fund	4,7	
SPDR S&P Biotech ETF	3,6	
FINB BMO actions du secteur énergie propre	3,5	
Trésorerie/créances/dettes		0,3
10 principaux placements		**100,0**
Nombre total de placements		**2**

FPG équilibré gestion tactique BMO

Répartition du portefeuille

- Fonds d'actions américaines ..... 34,8 %
- Fonds d'actions des marchés émergents ..... 21,5 %
- Fonds à revenu fixe américain ..... 15,9 %
- Fonds d'actions internationales ..... 13,5 %
- Fonds d'actions mondiales ..... 8,8 %
- Contrats d'achat d'options de vente ..... 3,2 %
- Fonds du marché monétaire ..... 3,0 %
- Trésorerie/créances/dettes ..... -0,3 %
- Contrats de vente d'options de vente couvertes ..... -0,4 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et/ou de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le 14 mai 2018 détient 1 097 $ le 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 1,4 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des six dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu cinq années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et une année au cours de laquelle la valeur a diminué.

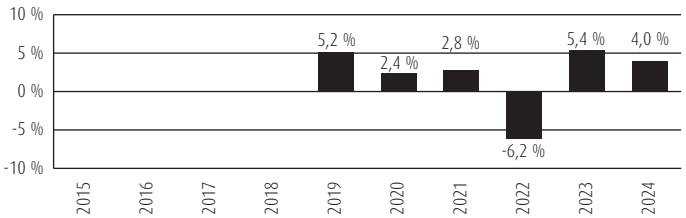

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	**FAIBLE À MODÉRÉ**	MODÉRÉ	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties.

Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager ce fonds si vous souhaitez investir dans une solution de portefeuille équilibrée rajustée en fonction des conditions du marché qui prévalent et si vous pouvez tolérer un niveau de risque faible à modéré (c.-à-d., vous êtes prêt à accepter que la valeur marchande de votre placement fluctue dans une certaine mesure).

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégories A et A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	2,45	2,35	1,47	1,37
Série 75/100	2,85	2,58	1,77	s. o.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,15

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

Option de frais d'acquisition	Catégorie A (75/75 et 75/100), catégorie A Prestige (75/75 et 75/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires.
L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG mondial équilibré durable BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : 7 mai 2019 (catégories A, F et A Prestige)
20 novembre 2023 (catégorie F Prestige)

Valeur totale : 22 232 824 $

Gestionnaire de portefeuille : BMO Gestion d'actifs inc,

Rotation du portefeuille : 1,79 %

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	2,49	11,93	90
Série 75/100	2,88	11,78	298
Série 100/100	3,27	11,43	209
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	2,30	12,06	170
Série 75/100	2,59	11,91	659
Série 100/100	2,85	11,89	420
	Catégorie F		
Série 75/75	1,53	12,68	1
Série 75/100	1,66	12,55	22
Série 100/100	2,18	12,22	5
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	1,42	11,90	0
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le BMO Fonds mondial équilibré durable ou dans un fonds similaire (« fonds sous-jacent »), Le fonds a comme objectif d'offrir une plus-value du capital à long terme et d'assurer en même temps la préservation du capital en investissant principalement dans un portefeuille mondial équilibré d'actions et de titres à revenu fixe. L'actif est réparti entre des actions et des titres à revenu fixe selon une méthode de placement responsable. Le volet des titres à revenu fixe du fonds est investi principalement dans des titres émis par des émetteurs qui sont des États, des gouvernements, des sociétés et des émetteurs de produits financiers structurés. Les actions peuvent comprendre des titres de sociétés à petite et à grande capitalisation. Conformément à ses stratégies de placement, le sous-conseiller peut avoir recours à des critères de sélection pour évaluer l'impact responsable des sociétés, dont des facteurs environnementaux (comme l'empreinte de carbone, les changements climatiques, le risque lié à l'eau, l'efficacité des ressources et l'impact sur l'environnement), des facteurs sociaux (comme les relations avec les employés, les clients, les fournisseurs et les collectivités, les impacts sur la santé publique et les droits de la personne), ainsi que des facteurs de gouvernance (comme la rémunération de la haute direction, la structure et la supervision du conseil et la protection des intérêts des actionnaires minoritaires). De plus, il peut exclure des sociétés faisant l'objet d'importantes controverses ESG et surveiller constamment les sociétés dans lesquelles le fonds investit pour repérer des changements qui pourraient influer sur leur rentabilité et son analyse ESG.

Les 10 principaux placements	% de l'actif
BMO Fonds mondial équilibré durable, série I	99,0
Microsoft Corporation	5,5
NVIDIA Corporation	3,7
Mastercard Incorporated, catégorie A	3,4
Trésorerie/créances/dettes	2,7
Ontario Teachers' Finance Trust, billets, premier rang, non garantis, 4,625 %, 10 avr. 2029	2,1
Linde plc	2,0
Eli Lilly and Company	2,0
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Limited, CAAE	1,9
PSP Capital Inc., billets, premier rang, non garantis, 3,250 %, 2 juill. 2034	1,8
Thermo Fisher Scientific Inc.	1,7
Trésorerie/créances/dettes	1,0
10 principaux placements	**100,0**
Nombre total de placements	**2**

FPG mondial équilibré durable BMO

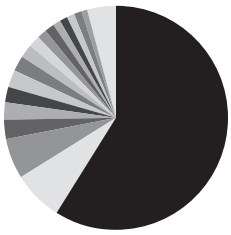

Répartition du portefeuille

États-Unis	58,9 %
Canada	7,3 %
Supranationales	5,9 %
Trésorerie/créances/dettes	2,7 %
Japon	2,5 %
Australie	2,4 %
Allemagne	2,3 %
Royaume-Uni	2,3 %
Taïwan	2,0 %
France	1,5 %
Émirats arabes unis	1,5 %
Corée du Sud	1,3 %
Irlande	1,3 %
Inde	1,1 %
Brésil	1,1 %
Suisse	1,0 %
Hong Kong	1,0 %
Autre	3,9 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et/ou de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le 7 mai 2019 détient 1 195 $ le 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 3,2 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des cinq dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu quatre années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et une année au cours de laquelle la valeur a diminué.

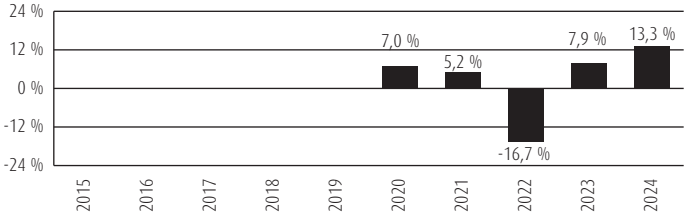

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	**FAIBLE À MODÉRÉ**	MODÉRÉ	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties.

Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager ce fonds si vous souhaitez investir dans une solution de portefeuille équilibrée rajustée en fonction des conditions du marché qui prévalent et si vous pouvez tolérer un niveau de risque faible à modéré (c.-à-d., vous êtes prêt à accepter que la valeur marchande de votre placement fluctue dans une certaine mesure).

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégories A et A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5.0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	2,49	2,30	1,53	1,42
Série 75/100	2,88	2,59	1,66	s. o.
Série 100/100	3,27	2,85	2,18	s. o.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,15

	Frais de l'option de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige et F
Série 100/100	0,20

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

Option de frais d'acquisition	Catégories A et A Prestige (75/75 et 75/100)	Catégorie A Prestige (100/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.	Jusqu'à 0,85 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.	Jusqu'à 0,85 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires. **L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.**

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : 7 mai 2019 (catégories A, F et A Prestige, 75/75 et 75/100)
20 novembre 2023 (catégorie F Prestige)

Valeur totale : 9 268 682 $

Gestionnaire de portefeuille : BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille : 4,48 %

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	2,60	10,57	132
Série 75/100	3,00	10,39	156
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	2,38	10,71	176
Série 75/100	2,71	10,54	408
	Catégorie F		
Série 75/75	1,54	11,26	3
Série 75/100	1,91	11,03	2
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	1,47	11,33	0
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité ou dans un fonds similaire (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement fondamental du fonds sous-jacent consiste à offrir une exposition à un portefeuille pondéré d'actions internationales (faible coefficient bêta) de marchés développés situés à l'extérieur de l'Amérique du Nord. Le coefficient bêta mesure la sensibilité d'un titre aux fluctuations du marché. Le FNB applique une méthodologie à la sélection de titres moins sensibles aux fluctuations du marché parmi un univers de titres de sociétés à grande capitalisation. Le portefeuille sous-jacent est rééquilibré en juin et recomposé en décembre.

Les 10 principaux placements		% de l'actif
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité		97,9
Koninklijke Ahold Delhaize N.V.	1,9	
Orange SA	1,8	
QIAGEN N.V.	1,7	
Nippon Building Fund Inc.	1,6	
Sanofi	1,5	
Japan Real Estate Investment Corporation	1,5	
Beiersdorf AG	1,4	
SoftBank Corp.	1,4	
Kerry Group plc, actions A	1,4	
Groupe Danone SA	1,4	
Trésorerie/créances/dettes		2,1
10 principaux placements		**100,0**
Nombre total de placements		**2**

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

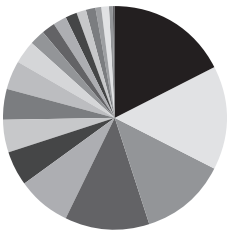

Répartition du portefeuille

- Japon 17,5 %
- Royaume-Uni 15,1 %
- France 12,6 %
- Allemagne 12,0 %
- Pays-Bas 8,0 %
- Italie 4,9 %
- Suisse 4,8 %
- Australie 4,3 %
- Hong Kong 4,2 %
- Danemark 3,3 %
- Espagne 2,2 %
- Suède 2,0 %
- Israël 1,9 %
- États-Unis 1,7 %
- Irlande 1,4 %
- Finlande 1,3 %
- Luxembourg 1,0 %
- Belgique 1,0 %
- Canada 0,5 %
- Trésorerie/créances/dettes 0,3 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et/ou de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le 7 mai 2019 détient 1 058 $ le 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 1,0 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des cinq dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu trois années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et deux années au cours desquelles la valeur a diminué.

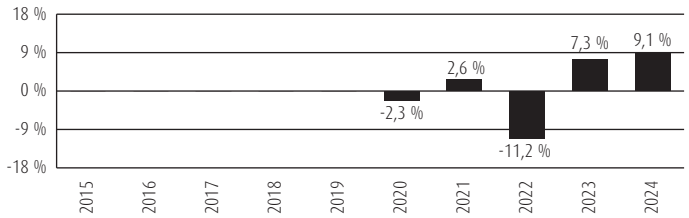

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	FAIBLE À MODÉRÉ	**MODÉRÉ**	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties.

Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager ce fonds si vous souhaitez investir dans un seul fonds composé à la fois d'actions et de titres à revenu fixe et que vous pouvez tolérer un niveau de risque modéré (c.-à-d. vous êtes prêt à accepter que la valeur marchande de votre placement fluctue dans une certaine mesure).

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégories A et A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	2,60	2,38	1,54	1,47
Série 75/100	3,00	2,71	1,91	s. o.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,25

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

Option de frais d'acquisition	Catégorie A (75/75 et 75/100), catégorie A Prestige (75/75 et 75/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires.
L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : 11 mai 2020 (catégories A, F et A Prestige)
20 novembre 2023 (catégorie F Prestige)

Valeur totale : 88 287 345 $

Gestionnaire de portefeuille : BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille : 1,86 %

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	2,51	11,61	575
Série 75/100	2,86	11,48	1 185
Série 100/100	3,29	11,28	1 082
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	2,31	11,75	801
Série 75/100	2,59	11,61	2 192
Série 100/100	2,87	11,48	1 606
	Catégorie F		
Série 75/75	1,51	12,22	9
Série 75/100	1,71	12,08	123
Série 100/100	2,09	11,86	62
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	1,26	11,28	17
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le BMO Fonds concentré mondial équilibré ou dans un fonds similaire (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement fondamental du fonds sous-jacent est de produire un taux de rendement total concurrentiel composé de gains en capital et de revenus d'intérêts et de dividendes, tout en maintenant une volatilité inférieure à celle des fonds composés exclusivement d'actions, en plaçant son actif principalement dans un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe canadiens et étrangers, sans restriction aucune quant à la capitalisation boursière des émetteurs.

Les 10 principaux placements		% de l'actif
BMO Fonds concentré mondial équilibré, série I		99,8
BMO Fonds d'obligations mondiales multisectorielles durables, série I	8,9	
CME Group Inc.	4,4	
Booking Holdings Inc.	4,3	
Mastercard Incorporated, catégorie A	4,0	
Yum China Holdings, Inc.	3,6	
EssilorLuxottica	3,6	
Accenture plc, catégorie A	3,0	
Colgate-Palmolive Company	2,7	
L'Oréal SA	2,6	
MarketAxess Holdings Inc.	2,6	
Trésorerie/créances/dettes		0,2
10 principaux placements		**100,0**
Nombre total de placements		**2**

FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO

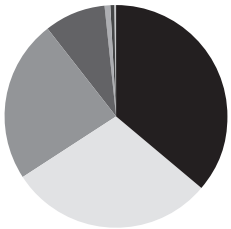

Répartition des placements

- Actions américaines 36,4 %
- Obligations et débentures 29,8 %
- Actions internationales 23,7 %
- Fonds mondial de titres à revenu fixe 8,9 %
- Titres du marché monétaire 0,7 %
- Trésorerie/créances/dettes 0,4 %
- Actions canadiennes 0,1 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le 11 mai 2020 détient 1 163 $ le 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 3,3 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des quatre dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu trois années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et une année au cours de laquelle la valeur a diminué.

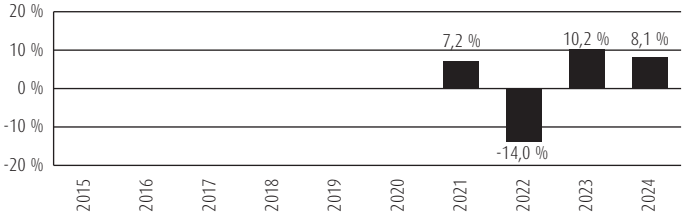

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	**FAIBLE À MODÉRÉ**	MODÉRÉ	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties.

Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager ce fonds si :

- vous souhaitez obtenir un portefeuille équilibré d'actions et de titres à revenu fixe canadiens et étrangers;
- vous pouvez tolérer un risque de placement modéré (c.-à-d., vous êtes prêt à accepter que la valeur marchande de votre placement fluctue dans une certaine mesure).

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégories A et A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	2,51	2,31	1,51	1,26
Série 75/100	2,86	2,59	1,71	s. o.
Série 100/100	3,29	2,87	2,09	s. o.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,15

	Option de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige et F
Série 100/100	0,20

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

	Catégories A et A Prestige (75/75 et 75/100)	Catégorie A Prestige (100/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.	Jusqu'à 0,85 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.	Jusqu'à 0,85 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires. **L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction**.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : 11 mai 2020 (catégories A, F et A Prestige, 75/75 et 75/100)
20 novembre 2023 (catégorie F Prestige)

Valeur totale : 87 648 078 $

Gestionnaire de portefeuille : BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille : 5,65 %

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	2,83	14,69	903
Série 75/100	3,29	14,48	1 304
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	2,37	14,87	1 256
Série 75/100	2,96	14,63	2 399
	Catégorie F		
Série 75/75	1,89	15,40	4
Série 75/100	2,21	15,18	68
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	1,48	11,65	55
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le BMO Fonds concentré d'actions mondiales ou dans un fonds similaire (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement fondamental du fonds sous-jacent est d'offrir une plus-value du capital à long terme en investissant dans un portefeuille d'actions et de titres apparentés à des actions de bonne qualité d'émetteurs du monde entier. Pour atteindre l'objectif de placement de ce fonds, le fonds investit surtout dans des actions de sociétés dont les titres sont négociés sur des bourses reconnues dans divers pays du monde.

Les 10 principaux placements		% de l'actif
BMO Fonds concentré d'actions mondiales, série I		99,6
CME Group Inc.	7,3	
Booking Holdings Inc.	7,1	
Mastercard Incorporated, catégorie A	6,6	
Yum China Holdings, Inc.	6,0	
EssilorLuxottica	6,0	
Accenture plc, catégorie A	5,0	
Colgate-Palmolive Company	4,4	
L'Oréal SA	4,3	
MarketAxess Holdings, Inc.	4,2	
Novonesis (Novozymes) B, actions B	4,1	
Trésorerie/créances/dettes		0,4
10 principaux placements		**100,0**
Nombre total de placements		**2**

FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO

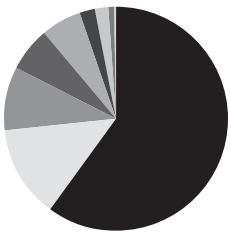

Répartition du portefeuille

- États-Unis 60,1 %
- France 13,3 %
- Danemark 9,3 %
- Royaume-Uni 6,2 %
- Chine 6,0 %
- Suisse 2,3 %
- Japon 1,7 %
- Canada 0,9 %
- Trésorerie/créances/dettes 0,2 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le 11 mai 2020 détient 1 467 $ le 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 8,6 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des quatre dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu trois années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et une année au cours de laquelle la valeur a diminué.

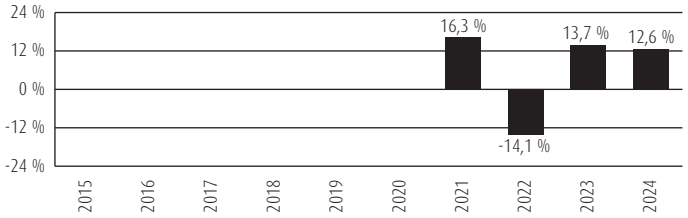

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	FAIBLE À MODÉRÉ	**MODÉRÉ**	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties.

Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager ce fonds si :

- vous voulez une appréciation du capital à long terme de votre placement;
- vous pouvez tolérer une concentration d'actions mondiales les plus prometteuses;
- vous pouvez tolérer un risque de placement modéré (c.-à-d., vous êtes prêt à accepter que la valeur marchande de votre placement fluctue).

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégories A et A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG – Catégorie A	RFG – Catégorie A Prestige	RFG – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	2,83	2,37	1,89	1,48
Série 75/100	3,29	2,96	2,21	s. o.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,25

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

	Catégories A et A Prestige (75/75 et 75/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires. **L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction**.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG FNB ESG Équilibré BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : 10 mai 2021 (catégories A, F et A Prestige)
20 novembre 2023 (catégorie F Prestige)

Valeur totale : 8 102 737 $

Gestionnaire de portefeuille : BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille : 7,01 %

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	2,27	11,71	57
Série 75/100	2,47	11,60	81
Série 100/100	2,93	11,44	121
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	2,09	11,77	17
Série 75/100	2,27	11,68	101
Série 100/100	2,47	11,59	289
	Catégorie F		
Série 75/75	1,19	12,16	0
Série 75/100	1,43	12,06	30
Série 100/100	1,87	11,87	0
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	1,08	11,94	0
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le FNB BMO ESG Équilibré ou dans un fonds similaire (« fonds sous-jacent »). Le fonds vise à offrir un équilibre entre le revenu et le potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB choisis en fonction de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qui offrent une exposition à un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe mondiaux. L'actif du fonds est réparti de la façon suivante parmi les catégories d'actifs : environ 60 % dans des actions et 40 % dans des titres à revenu fixe. Ces titres sont principalement choisis selon les facteurs ESG fixés par les fournisseurs d'indices des FNB sous-jacents. La sélection des FNB sous-jacents s'appuie sur une notation du portefeuille du FNB, notamment selon un examen périodique de la notation ESG des avoirs du FNB comparativement aux titres disponibles parmi les FNB. Le fonds n'est pas autorisé à conserver des titres qui ne respectent pas les critères généraux d'investissement en fonction de facteurs ESG.

Les 10 principaux placements		% de l'actif
FNB BMO ESG Équilibré		98,2
FINB BMO MSCI USA ESG Leaders, parts cotées en CAD	33,8	
FINB BMO obligations de gouvernements	25,1	
FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders	14,7	
FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	11,2	
FINB BMO ESG obligations de sociétés	10,1	
FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	4,9	
Trésorerie/créances/dettes	0,2	
Trésorerie/créances/dettes		1,8
10 principaux placements		**100,0**
Nombre total de placements		**2**

FPG FNB ESG Équilibré BMO

Répartition du portefeuille

- Fonds à revenu fixe canadien ..... 35,2 %
- Fonds d'actions américaines ..... 33,8 %
- Fonds d'actions canadiennes ..... 14,7 %
- Fonds d'actions internationales ..... 11,2 %
- Fonds à revenu fixe américain ..... 4,9 %
- Trésorerie/créances/dettes ..... 0,2 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le 10 mai 2021 détient 1 170 $ le 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 4,4 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des trois dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu deux années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et une année au cours de laquelle la valeur a diminué.

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	**FAIBLE À MODÉRÉ**	MODÉRÉ	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties.

Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager ce fonds si :

- vous souhaitez obtenir un portefeuille équilibré d'actions et de titres à revenu fixe canadiens et étrangers;
- vous pouvez tolérer un risque de placement de faible à modéré (c.-à-d. vous êtes prêt à accepter que la valeur marchande de votre placement fluctue dans une certaine mesure).

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégories A et A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG – Catégorie A	RFG – Catégorie A Prestige	RFG – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	2,27	2,09	1,19	1,08
Série 75/100	2,47	2,27	1,43	s. o.
Série 100/100	2,93	2,47	1,87	s. o.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,15

	Frais de l'option de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige et F
Série 100/100	0,20

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

	Catégories A et A Prestige (75/75 et 75/100)	Catégorie A Prestige (100/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.	Jusqu'à 0,85 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.	Jusqu'à 0,85 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires. **L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.**

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : 10 mai 2021 (catégories A, F et A Prestige, 75/75 et 75/100)
20 novembre 2023 (catégorie F Prestige)

Valeur totale : 9 895 181 $

Gestionnaire de portefeuille : BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille : 12,07 %

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	2,90	12,03	129
Série 75/100	3,30	11,85	160
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	2,32	12,17	271
Série 75/100	3,00	11,98	260
	Catégorie F		
Série 75/75	1,87	12,48	0
Série 75/100	2,17	12,34	3
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	1,46	12,87	0
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables ou dans un fonds similaire (« fonds sous-jacent »). Le fonds a comme objectif d'offrir une plus-value du capital à long terme en investissant dans un portefeuille mondialement diversifié de titres en excluant les émetteurs ayant pour activités principales la valorisation des combustibles fossiles et les infrastructures liées à ceux-ci. Conformément à sa stratégie de placement, le gestionnaire de portefeuille investit principalement dans un portefeuille mondialement diversifié d'actions, mais exclut les titres d'émetteurs : qui exercent des activités d'exploration, de traitement, de raffinage ou de distribution liées au charbon, au pétrole ou au gaz naturel, qui produisent ou transportent de l'électricité tirée de combustibles fossiles ou qui transportent du gaz naturel. Le gestionnaire de portefeuille a recours à des critères de sélection pour évaluer l'impact responsable des sociétés, dont des facteurs environnementaux (comme l'empreinte de carbone, les changements climatiques, le risque lié à l'eau, l'efficacité des ressources et l'impact sur l'environnement), des facteurs sociaux (comme les relations avec les employés, les clients, les fournisseurs et les collectivités, les impacts sur la santé publique et les droits de la personne), ainsi que des facteurs de gouvernance (comme la rémunération de la haute direction, la structure et la supervision du conseil et la protection des intérêts des actionnaires minoritaires). Il peut exclure des sociétés faisant l'objet d'importantes controverses ESG.

Les 10 principaux placements	% de l'actif	
BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I		98,9
Microsoft Corporation	9,1	
NVIDIA Corporation	6,1	
Mastercard Incorporated, catégorie A	5,6	
Linde plc	3,4	
Eli Lilly and Company	3,2	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Limited, CAAE	3,2	
Thermo Fisher Scientific Inc.	2,8	
Intuit Inc.	2,7	
Xylem Inc.	2,7	
Equinix, Inc.	2,5	
Trésorerie/créances/dettes		1,1
10 principaux placements		**100,0**
Nombre total de placements		**2**

FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO

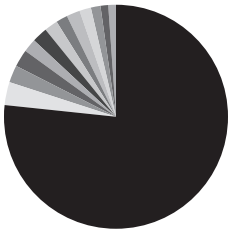

Répartition du portefeuille

- États-Unis 76,8 %
- Taïwan 3,2 %
- France 2,6 %
- Japon 2,4 %
- Trésorerie/créances/dettes 2,2 %
- Irlande 2,1 %
- Canada 1,9 %
- Brésil 1,8 %
- Inde 1,8 %
- Hong Kong 1,6 %
- Suisse 1,4 %
- Indonésie 1,1 %
- Australie 1,1 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le 10 mai 2021 détient 1 203 $ le 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,2 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des trois dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu deux années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et une année au cours de laquelle la valeur a diminué.

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	FAIBLE À MODÉRÉ	**MODÉRÉ**	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties.

Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager ce fonds si vous souhaitez investir dans un seul fonds composé à la fois d'actions et de titres à revenu fixe et que vous pouvez tolérer un niveau de risque modéré (c.-à-d. vous êtes prêt à accepter que la valeur marchande de votre placement fluctue dans une certaine mesure).

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégories A et A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG – Catégorie A	RFG – Catégorie A Prestige	RFG – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	2,90	2,32	1,87	1,46
Série 75/100	3,30	3,00	2,17	s. o.

* La série a été établie le 20 novembre 2023 et le RFG est une estimation.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,25

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

	Catégories A et A Prestige (75/75 et 75/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires. **L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.**

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : 13 juin 2022 (catégories A, F et A Prestige)
20 novembre 2023 (catégorie F Prestige)

Valeur totale : 11 600 797 $

Gestionnaire de portefeuille : BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille : 6,76 %

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	2,43	10,92	226
Série 75/100	2,88	10,83	150
Série 100/100	3,26	10,72	8
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	2,28	10,99	278
Série 75/100	2,72	10,88	341
Série 100/100	2,95	10,83	59
	Catégorie F		
Série 75/75	1,52	10,22	0
Série 75/100	1,79	11,15	0
Série 100/100	2,16	11,03	0
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	1,27	10,75	0
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le BMO Fonds d'obligations mondiales multisectorielles durables ou dans un fonds similaire (« fonds sous-jacent »). Le fonds a comme objectif d'offrir un revenu d'intérêts élevé ainsi qu'un potentiel de plus-value en investissant principalement dans un portefeuille de titres à revenu fixe mondiaux selon une méthode de placement responsable. Conformément à ses stratégies de placement, le gestionnaire de portefeuille investit surtout dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe, comme des obligations et des débentures émises par des gouvernements et des sociétés. Il peut avoir recours à des critères de sélection pour évaluer l'impact responsable des sociétés, dont des facteurs environnementaux (comme l'empreinte de carbone, les changements climatiques, le risque lié à l'eau, l'efficacité des ressources et l'impact sur l'environnement), des facteurs sociaux (comme les relations avec les employés, les clients, les fournisseurs et les collectivités, les impacts sur la santé publique et les droits de la personne), ainsi que des facteurs de gouvernance (comme la rémunération de la haute direction, la structure et la supervision du conseil et la protection des intérêts des actionnaires minoritaires). De plus, il peut exclure des sociétés faisant l'objet d'importantes controverses ESG et surveiller constamment les sociétés dans lesquelles le fonds investit pour repérer des changements qui pourraient influer sur leur rentabilité et son analyse ESG.

Les 10 principaux placements		% de l'actif
BMO Fonds d'obligations mondiales multisectorielles durables, série I		99,1
Trésorerie/créances/dettes	4,6	
Royaume-Uni, obligations du Trésor, non garanties, 4,750 %, 22 oct. 2043	3,7	
Gouvernement des États-Unis, obligations du Trésor, 1,125 %, 15 mai 2040	2,7	
Gouvernement des États-Unis, billets du Trésor, 4,500 %, 15 nov. 2033	2,1	
République sud-africaine, série 2044, premier rang, non garanties, 8,750 %, 31 janv. 2044	1,6	
Banque européenne pour la reconstruction et le développement, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, coupon zéro, 4 oct. 2036	1,6	
Gouvernement des États-Unis, obligations du Trésor, 3,625 %, 15 févr. 2044	1,3	
Amgen Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 5,250 %, 2 mars 2033	1,2	
Broadcom Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 4,550 %, 15 févr. 2032	1,1	
P3 Group S.à.r.l., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 1,625 %, 26 janv. 2029	1,0	
Trésorerie/créances/dettes		0,9
10 principaux placements		**100,0**
Nombre total de placements		**2**

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

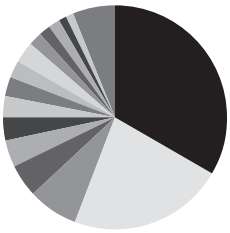

Répartition du portefeuille

- États-Unis 33,8 %
- Royaume-Uni 22,5 %
- Allemagne 7,4 %
- Trésorerie/créances/dettes 4,6 %
- France 4,0 %
- Espagne 3,5 %
- Australie 2,9 %
- Italie 2,7 %
- Pays-Bas 2,7 %
- Supranationales 2,6 %
- Irlande 1,9 %
- Luxembourg 1,9 %
- Afrique du Sud 1,6 %
- Belgique 1,1 %
- Suède 1,1 %
- Autre 6,0 %
- Swaps sur défaillance -0,3 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le 22 juin 2022 détient 1 099 $ le 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 3,8 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des deux dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu deux années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et aucune année au cours de laquelle la valeur a diminué.

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	FAIBLE À MODÉRÉ	MODÉRÉ	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties.

Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager ce fonds si :

- vous souhaitez ajouter à votre portefeuille de placement un fonds mondial de titres à revenu fixe axé sur le rendement total;
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible (c.-à-d., vous êtes prêt à accepter que la valeur marchande de votre placement fluctue dans une certaine mesure à court terme).

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégories A et A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG – Catégorie A	RFG – Catégorie A Prestige	RFG – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	2,43	2,28	1,52	1,27
Série 75/100	2,88	2,72	1,79	s. o.
Série 100/100	3,26	2,95	2,16	s. o.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,10

	Frais de l'option de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige et F
Série 100/100	0,15

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

	Catégories A et A Prestige (75/75 et 75/100)	Catégorie A Prestige (100/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.	Jusqu'à 0,85 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.	Jusqu'à 0,85 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires. **L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.**

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG canadien de revenu et de croissance BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : 20 novembre 2023 (catégorie A, catégorie F, catégorie A Prestige et catégorie F Prestige)

Valeur totale : 1 326 139 $

Gestionnaire de portefeuille : BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille : 40,36 %

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	2,52	11,74	22
Série 75/100	2,76	11,70	34
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	2,32	11,76	7
Série 75/100	2,52	11,73	50
	Catégorie F		
Série 75/75	1,41	11,87	0
Série 75/100	1,76	11,83	0
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	1,21	11,90	0
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le BMO Fonds canadien de revenu et de croissance ou dans un fonds similaire (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement fondamental du fonds sous-jacent consiste à produire un revenu et à offrir une croissance du capital à long terme en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens. Le fonds a recours à la répartition dynamique de l'actif pour rééquilibrer le portefeuille et le positionner en vue de saisir les occasions de rendement et de réduire les risques de marché.

Les 10 principaux placements		% de l'actif
BMO Fonds canadien de revenu et de croissance, série I		97,6
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens, parts cotées en CAD	6,2	
Banque Royale du Canada	3,3	
Trésorerie/créances/dettes	2,2	
La Banque Toronto-Dominion	2,1	
Shopify Inc., catégorie A	2,1	
Canadian Natural Resources Limited	2,0	
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	1,9	
FNB BMO lingots d'or, parts cotées en CAD	1,6	
Gouvernement du Canada, série CPI, obligations à rendement réel, 3,000 %, 1er déc. 2036	1,6	
Constellation Software Inc.	1,6	
Trésorerie/créances/dettes		2,4
10 principaux placements		**100,0**
Nombre total de placements		**2**

FPG canadien de revenu et de croissance BMO

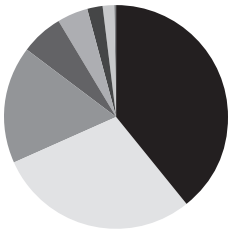

Répartition du portefeuille

- Actions canadiennes 39,3 %
- Obligations et débentures 29,2 %
- Actions américaines 16,8 %
- Fonds à revenu fixe américain 6,2 %
- Actions internationales 4,5 %
- Trésorerie/créances/dettes 2,2 %
- Fonds de marchandises 1,6 %
- Fonds d'actions mondiales 0,2 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le 20 novembre 2023 détient 1 174 $ le 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 15,5 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de la dernière année dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu une année au cours de laquelle la valeur du fonds a augmenté et aucune année au cours de laquelle la valeur a diminué.

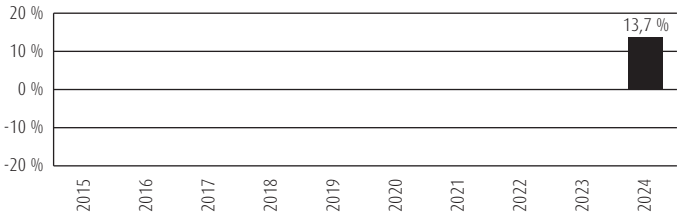

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	**FAIBLE À MODÉRÉ**	MODÉRÉ	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties.

Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager ce fonds si :

- vous pouvez tolérer un risque de placement de faible à modéré (c.-à-d. vous êtes prêt à accepter que la valeur marchande de votre placement fluctue dans une certaine mesure);
- vous recherchez une solution de placement dans des titres canadiens à la fois inclusive et équilibrée.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégorie A et catégorie A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	2,52	2,32	1,41	1,21
Série 75/100	2,76	2,52	1,76	s. o.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,15

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

Option de frais d'acquisition	Catégories A et A Prestige (75/75 et 75/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires.
L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG mondial de revenu et de croissance BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : .....20 novembre 2023 (catégorie A, catégorie F, catégorie A Prestige et catégorie F Prestige)

Valeur totale : ..... 31 297 909 $

Gestionnaire de portefeuille : .....BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille : ..... 0,00 %

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	2,59	11,87	284
Série 75/100	2,93	11,84	334
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	2,35	11,92	1 006
Série 75/100	2,71	11,88	965
	Catégorie F		
Série 75/75	1,46	12,03	0
Série 75/100	1,82	11,99	23
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	1,27	12,06	19
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le BMO Fonds mondial de revenu et de croissance ou dans un fonds similaire (« fonds sous-jacent »). Le fonds a comme objectif de produire un revenu et d'offrir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des actions et des titres à revenu fixe de partout dans le monde. Le fonds a recours à la répartition dynamique de l'actif pour rééquilibrer le portefeuille et le positionner en vue de saisir les occasions de rendement et de réduire les risques de marché.

Les 10 principaux placements		% de l'actif
BMO Fonds mondial de revenu et de croissance, série I		98,1
NVIDIA Corporation	4,2	
Amazon.com, Inc.	2,7	
Gouvernement des États-Unis, obligations du Trésor indexées à l'inflation, 1,625 %, 15 oct. 2027	2,0	
iShares Gold Trust	1,8	
Gouvernement des États-Unis, obligations du Trésor indexées à l'inflation, 2,125 %, 15 avr. 2029	1,7	
Apple Inc.	1,7	
Gouvernement des États-Unis, obligations du Trésor indexées à l'inflation, 0,125 %, 15 oct. 2026	1,6	
Netflix, Inc.	1,5	
Trésorerie/créances/dettes	1,5	
Meta Platforms, Inc., catégorie A	1,5	
Trésorerie/créances/dettes		1,9
10 principaux placements		**100,0**
Nombre total de placements		**2**

FPG mondial de revenu et de croissance BMO

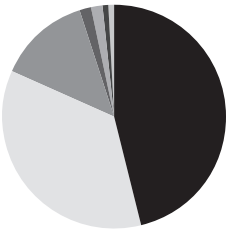

Répartition du portefeuille

- Actions américaines ..... 46,2 %
- Obligations et débentures ..... 35,6 %
- Actions internationales ..... 13,3 %
- Fonds de marchandises ..... 1,8 %
- Trésorerie/créances/dettes ..... 1,5 %
- Actions canadiennes ..... 1,0 %
- Fonds d'actions mondiales ..... 0,6 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le 20 novembre 2023 détient 1 188 $ le 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 16,7 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de la dernière année dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu une année au cours de laquelle la valeur du fonds a augmenté et aucune année au cours de laquelle la valeur a diminué.

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	**FAIBLE À MODÉRÉ**	MODÉRÉ	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties.

Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager ce fonds si :

- vous pouvez tolérer un risque de placement de faible à modéré (c.-à-d. vous êtes prêt à accepter que la valeur marchande de votre placement fluctue dans une certaine mesure);
- vous recherchez une occasion de placement dans toutes les catégories d'actifs, toutes les régions et tous les secteurs.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégorie A et catégorie A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	2,59	2,35	1,46	1,27
Série 75/100	2,93	2,71	1,82	s. o.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,15

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

Option de frais d'acquisition	Catégories A et A Prestige (75/75 et 75/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires.
L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG FINB obligations totales BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : .....20 novembre 2023 (catégorie A, catégorie F, catégorie A Prestige et catégorie F Prestige)

Valeur totale : ..... 12 889 248 $

Gestionnaire de portefeuille : .....BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille : ..... 2,54 %

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	1,86	10,43	209
Série 75/100	2,14	10,41	88
Série 100/100	2,56	10,42	29
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	1,86	10,44	314
Série 75/100	1,96	10,42	462
Série 100/100	2,16	10,41	96
	Catégorie F		
Série 75/75	0,87	10,56	0
Série 75/100	1,01	10,54	25
Série 100/100	1,42	10,50	0
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	0,76	10,57	12
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le FINB BMO obligations totales ou dans un fonds similaire (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, déduction faite des frais. Le fonds investit dans une gamme de titres de créance dont la durée moyenne actuelle avant échéance est supérieure à un an. Les titres de l'indice offrent une mesure générale du marché canadien des titres à revenu fixe de catégorie investissement, qui est constitué d'obligations fédérales, provinciales et de sociétés.

Les 10 principaux placements		% de l'actif
FINB BMO obligations totales		98,6
Gouvernement du Canada, non garanties, 3,000 %, 1er juin 2034	1,5	
Gouvernement du Canada, 3,500 %, 1er sept. 2029	1,4	
Gouvernement du Canada, non garanties, 1,500 %, 1er juin 2031	1,3	
Gouvernement du Canada, non garanties, 4,000 %, 1er mars 2029	1,2	
Gouvernement du Canada, 4,000 %, 1er mai 2026	1,2	
Gouvernement du Canada, non garanties, 1,500 %, 1er déc. 2031	1,2	
Gouvernement du Canada, non garanties, 1,250 %, 1er juin 2030	1,1	
Gouvernement du Canada, non garanties, 4,500 %, 1er févr. 2026	1,1	
Gouvernement du Canada, non garanties, 2,000 %, 1er déc. 2051	1,1	
Gouvernement du Canada, 4,000 %, 1er août 2026	1,0	
Trésorerie/créances/dettes		1,4
10 principaux placements		**100,0**
Nombre total de placements		**2**

FPG FINB obligations totales BMO

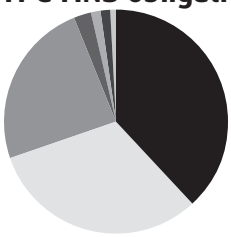

Répartition du portefeuille

- Obligations fédérales.....39,5 %
- Obligations provinciales.....32,9 %
- Obligations et débentures de sociétés .....24,9 %
- Obligations municipales.....1,7 %
- Trésorerie/créances/dettes.....0,4 %
- Obligations supranationales .....0,4 %
- Titres adossés à des créances mobilières.....0,2 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le 20 novembre 2023 détient 1 044 $ le 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 3,9 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de la dernière année dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu une année au cours de laquelle la valeur du fonds a augmenté et aucune année au cours de laquelle la valeur a diminué.

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	FAIBLE À MODÉRÉ	MODÉRÉ	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties.

Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager ce fonds si vous souhaitez investir dans un portefeuille diversifié d'obligations fédérales, provinciales et de sociétés et si vous pouvez tolérer un niveau de risque faible (c.-à-d., vous êtes prêt à accepter que la valeur marchande de votre placement fluctue dans une certaine mesure).

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégorie A et catégorie A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	1,86	1,86	0,87	0,76
Série 75/100	2,14	1,96	1,01	s. o.
Série 100/100	2,56	2,16	1,42	s. o.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,10

	Frais de l'option de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige et F
Série 100/100	0,15

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

	Catégories A et A Prestige (75/75 et 75/100)	Catégorie A Prestige (100/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.	Jusqu'à 0,85 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.	Jusqu'à 0,85 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires.
L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG d'innovations mondiales BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : 20 novembre 2023 (catégorie A, catégorie F, catégorie A Prestige et catégorie F Prestige)

Valeur totale : 23 820 735 $

Gestionnaire de portefeuille : BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille : 3,41 %

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	2,62	12,93	375
Série 75/100	2,90	12,89	275
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	2,27	12,98	591
Série 75/100	2,78	12,91	577
	Catégorie F		
Série 75/75	1,67	13,07	3
Série 75/100	1,97	13,03	4
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	1,37	13,11	13
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le BMO Fonds innovations mondiales ou dans un fonds similaire (« fonds sous-jacent »). Le fonds a comme objectif d'offrir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des actions et des titres apparentés à des actions de sociétés situées partout dans le monde actives dans le domaine du développement de produits, de procédés ou de services novateurs et de sociétés qui pourraient tirer profit de ces innovations.

Les 10 principaux placements		% de l'actif
BMO Fonds innovations mondiales, série I		98,4
NVIDIA Corporation	9,7	
MicroStrategy Incorporated, catégorie A	4,2	
Amazon.com, Inc.	3,8	
Meta Platforms, Inc., catégorie A	3,3	
UCB S.A.	3,3	
Microsoft Corporation	3,1	
Apple Inc.	3,0	
Vertiv Holdings Co., catégorie A	3,0	
Reddit, Inc., catégorie A	2,9	
Netflix, Inc.	2,7	
Trésorerie/créances/dettes		1,6
10 principaux placements		**100,0**
Nombre total de placements		**2**

FPG d'innovations mondiales BMO

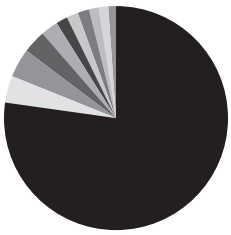

Répartition du portefeuille

- États-Unis 77,4 %
- Israël 4,1 %
- Taïwan 4,0 %
- Belgique 3,3 %
- Royaume-Uni 2,6 %
- Canada 1,8 %
- Trésorerie/créances/dettes 1,7 %
- Chine 1,5 %
- Thaïlande 1,4 %
- Japon 1,2 %
- Pays-Bas 1,0 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le 20 novembre 2023 détient 1 293 $ le 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 25,9 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de la dernière année dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu une année au cours de laquelle la valeur du fonds a augmenté et aucune année au cours de laquelle la valeur a diminué.

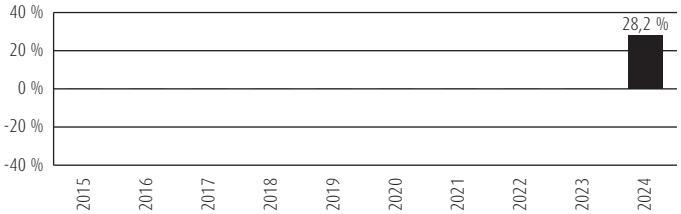

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	FAIBLE À MODÉRÉ	**MODÉRÉ**	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties.

Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager ce fonds si vous souhaitez investir dans un portefeuille d'actions mondiales en lien avec l'innovation, si vous voulez une croissance du capital à long terme de votre placement et si vous pouvez tolérer un niveau de risque modéré.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégorie A et catégorie A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	2,62	2,27	1,67	1,37
Série 75/100	2,90	2,78	1,97	s. o.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,25

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

Option de frais d'acquisition	Catégories A et A Prestige (75/75 et 75/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires.
L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG mondial d'actions BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : 21 octobre 2024 (catégorie A, catégorie F, catégorie A Prestige et catégorie F Prestige)

Valeur totale : 1 194 127

Gestionnaire de portefeuille : BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille : **

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	2,78*	10,10	9
Série 75/100	3,24*	10,09	36
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	2,33*	10,11	24
Série 75/100	2,92*	10,09	49
	Catégorie F		
Série 75/75	1,84*	10,11	0
Série 75/100	2,15*	10,11	0
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	1,42*	10,12	0
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

* Le fonds a été lancé le 21 octobre 2024 et le RFG est une estimation.

** Le fonds a été lancé le 21 octobre 2024 et ces renseignements ne sont pas disponibles pour le moment.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le BMO Fonds mondial d'actions ou dans un fonds similaire (« fonds sous-jacent »). Le fonds a comme objectif d'offrir une croissance du capital à long terme au moyen de placements dans un portefeuille d'actions de sociétés cotées en bourse situées partout dans le monde et qui offrent des possibilités de croissance importantes. Pour atteindre ses objectifs de placement, le fonds investit surtout dans des actions de sociétés dont les titres sont négociés sur des bourses reconnues dans divers pays du monde.

Les 10 principaux placements	% de l'actif
BMO Fonds innovations mondiales, série I	98,8
NVIDIA Corporation	6,9
Amazon.com, Inc.	4,4
Apple Inc.	2,7
Netflix, Inc.	2,5
Meta Platforms, Inc., catégorie A	2,4
Walmart Inc.	2,2
Marvell Technology, Inc.	2,2
Microsoft Corporation	2,1
Boston Scientific Corporation	2,1
ServiceNow, Inc.	2,0
Trésorerie/créances/dettes	1,2
10 principaux placements	**100,0**
Nombre total de placements	**2**

FPG mondial d'actions BMO

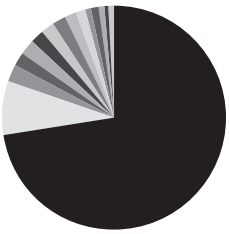

Répartition du portefeuille

- États-Unis 72,6 %
- Royaume-Uni 7,7 %
- Italie 2,7 %
- Pays-Bas 2,0 %
- Belgique 2,0 %
- Danemark 2,0 %
- Taïwan 1,9 %
- Autriche 1,9 %
- Canada 1,7 %
- France 1,4 %
- Japon 1,0 %
- Bermudes 1,0 %
- Chine 0,8 %
- Trésorerie/créances/dettes 0,7 %
- Allemagne 0,6 %

Quel a été le rendement du fonds?

Le fonds ayant été lancé en 2024, les données sur le rendement ne sont pas disponibles. Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le (date) détient maintenant ____ $. Ce montant correspond à une moyenne de _____ % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des _____ dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu _____ années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et _____ années au cours desquelles la valeur a diminué.

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	FAIBLE À MODÉRÉ	**MODÉRÉ**	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties.

Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager ce fonds si :

- vous souhaitez investir dans un portefeuille diversifié d'actions mondiales
- vous pouvez tolérer un risque de placement modéré (c.-à-d., vous êtes prêt à accepter que la valeur marchande de votre placement fluctue).

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégorie A et catégorie A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	2,78*	2,33*	1,84*	1,42*
Série 75/100	3,24*	2,92*	2,15*	s. o.

* Le fonds a été lancé le 21 octobre 2024 et le RFG est une estimation.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,25

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

Option de frais d'acquisition	Catégories A et A Prestige (75/75 et 75/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires.
L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : 21 octobre 2024 (catégorie A, catégorie F, catégorie A Prestige et catégorie F Prestige)

Valeur totale : 452 324

Gestionnaire de portefeuille : BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille : **

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	2,86*	10,66	18
Série 75/100	3,19*	10,66	8
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	2,45*	10,67	6
Série 75/100	2,80*	10,66	7
	Catégorie F		
Série 75/75	1,76*	10,68	2
Série 75/100	2,09*	10,67	0
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	1,43*	10,69	0
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

* Le fonds a été lancé le 21 octobre 2024 et le RFG est une estimation.

** Le fonds a été lancé le 21 octobre 2024 et ces renseignements ne sont pas disponibles pour le moment.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le FINB BMO actions du Nasdaq 100 ou dans un fonds similaire (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de sociétés cotées au Nasdaq, déduction faite des frais. L'indice suit 100 des sociétés non financières les plus importantes selon la capitalisation boursière inscrites à la cote du Nasdaq.

Les 10 principaux placements		% de l'actif
BMO Fonds innovations mondiales, série I		98,4
Apple Inc.	9,8	
NVIDIA Corporation	8,5	
Microsoft Corporation	8,1	
Amazon.com, Inc.	6,0	
Alphabet Inc.	5,6	
Broadcom Inc.	4,6	
Tesla, Inc.	3,8	
Meta Platforms, Inc., catégorie A	3,3	
Costco Wholesale Corporation	2,6	
Netflix, Inc.	2,4	
Trésorerie/créances/dettes		1,6
10 principaux placements		**100,0**
Nombre total de placements		**2**

FPG FINB actions du Nasdaq 100 BMO

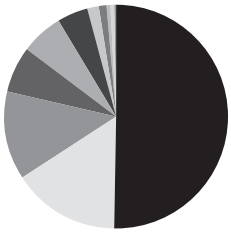

Répartition du portefeuille

- Technologies de l'information 51,3 %
- Services de communication 15,1 %
- Consommation discrétionnaire 14,7 %
- Produits de première nécessité 5,5 %
- Soins de santé 5,0 %
- Industrie 4,6 %
- Matériaux 1,3 %
- Services collectifs 1,2 %
- Énergie 0,6 %
- Produits financiers 0,6 %
- Immobilier 0,2 %
- Trésorerie/créances/dettes -0,1 %

Quel a été le rendement du fonds?

Le fonds ayant été lancé en 2024, les données sur le rendement ne sont pas disponibles. Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le (date) détient maintenant ____ $. Ce montant correspond à une moyenne de _____ % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des _____ dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu _____ années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et _____ années au cours desquelles la valeur a diminué.

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	FAIBLE À MODÉRÉ	MODÉRÉ	**MODÉRÉ À ÉLEVÉ**	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties.

Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager ce fonds si :

- vous souhaitez obtenir une croissance par actions et une exposition à un portefeuille diversifié d'actions américaines de sociétés non financières;
- vous pouvez tolérer un risque de placement de modéré à élevé (c.-à-d., vous êtes prêt à accepter que la valeur marchande de votre placement fluctue).

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégorie A et catégorie A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	2,86*	2,45*	1,76*	1,43*
Série 75/100	3,19*	2,80*	2,09*	s. o.

* Le fonds a été lancé le 21 octobre 2024 et le RFG est une estimation.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,25

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

Option de frais d'acquisition	Catégories A et A Prestige (75/75 et 75/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires.
L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG FINB S&P 500 BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : 21 octobre 2024 (catégorie A, catégorie F, catégorie A Prestige et catégorie F Prestige)

Valeur totale : 1 271 196

Gestionnaire de portefeuille : BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille : **

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	2,53*	10,33	40
Série 75/100	2,98*	10,34	40
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	2,31*	10,34	18
Série 75/100	2,66*	10,33	22
	Catégorie F		
Série 75/75	1,48*	10,35	2
Série 75/100	1,89*	10,34	0
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	1,16*	10,36	0
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

* Le fonds a été lancé le 21 octobre 2024 et le RFG est une estimation.

** Le fonds a été lancé le 21 octobre 2024 et ces renseignements ne sont pas disponibles pour le moment.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le FINB BMO S&P 500 ou dans un fonds similaire (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice boursier américain, déduction faite des frais. L'indice est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière des titres de 500 des sociétés américaines ouvertes les plus importantes que fournit Standard & Poor's Financial Services LLC. Il est souvent utilisé pour mesurer le rendement boursier américain.

Les 10 principaux placements		% de l'actif
BMO Fonds innovations mondiales, série I		98,6
Apple Inc.	7,6	
NVIDIA Corporation	6,6	
Microsoft Corporation	6,3	
Amazon.com, Inc.	4,1	
Alphabet Inc.	4,0	
Meta Platforms, Inc., catégorie A	2,6	
Tesla, Inc.	2,3	
Broadcom Inc.	2,2	
Berkshire Hathaway Inc., catégorie B	1,7	
JPMorgan Chase & Co.	1,4	
Trésorerie/créances/dettes		1,4
10 principaux placements		**100,0**
Nombre total de placements		**2**

FPG FINB S&P 500 BMO

Répartition du portefeuille

- Technologies de l'information 32,5 %
- Produits financiers 13,6 %
- Consommation discrétionnaire 11,3 %
- Soins de santé 10,1 %
- Services de communication 9,4 %
- Industrie 8,1 %
- Produits de première nécessité 5,5 %
- Énergie 3,2 %
- Services collectifs 2,3 %
- Immobilier 2,1 %
- Matériaux 1,9 %

Quel a été le rendement du fonds?

Le fonds ayant été lancé en 2024, les données sur le rendement ne sont pas disponibles. Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le (date) détient maintenant ____ $. Ce montant correspond à une moyenne de _____ % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des _____ dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu _____ années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et _____ années au cours desquelles la valeur a diminué.

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	FAIBLE À MODÉRÉ	**MODÉRÉ**	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties.

Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager ce fonds si :

- vous souhaitez obtenir une croissance par actions et une exposition à un portefeuille diversifié d'actions américaines;
- vous pouvez tolérer un risque de placement modéré (c.-à-d., vous êtes prêt à accepter que la valeur marchande de votre placement fluctue).

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégorie A et catégorie A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	2,53*	2,31*	1,48*	1,16*
Série 75/100	2,98*	2,66*	1,89*	s. o.

* Le fonds a été lancé le 21 octobre 2024 et le RFG est une estimation.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,25

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

Option de frais d'acquisition	Catégories A et A Prestige (75/75 et 75/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires.
L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG FINB MSCI EAFE BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : ..24 novembre 2025 (catégorie A, catégorie F, catégorie A Prestige et catégorie F Prestige)

Valeur totale : .....**

Gestionnaire de portefeuille : .....BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille : .....**

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	2,66*	**	**
Série 75/100	3,09*	**	**
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	2,46*	**	**
Série 75/100	3,04*	**	**
	Catégorie F		
Série 75/75	1,48*	**	**
Série 75/100	1,95*	**	**
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	1,23*	**	**
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

** Le fonds a été lancé le 24 novembre 2025 et le RFG est une estimation.
** Le fonds ayant été lancé le 24 novembre 2025, ces renseignements ne sont pas disponibles pour le moment.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le FINB BMO MSCI EAFE ou dans un fonds similaire (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI EAFE, déduction faite des frais. Le fonds investit dans les marchés boursiers de pays développés, à l'exclusion du Canada et des États-Unis. Le gestionnaire peut avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du fonds. Le fonds peut investir dans des titres qui cherchent à reproduiserle rendement de l'indice, ou conserver de tels titres.

Les 10 principaux placements	% de l'actif
iShares Core MSCI EAFE ETF	7,7
ASML Holding N.V.	1,8
SAP SE	1,3
HSBC Holdings plc	1,2
Novartis AG	1,2
Nestlé S.A.	1,1
AstraZeneca PLC	1,1
Roche Holding AG	1,1
Shell plc	1,0
Siemens AG	1,0
10 principaux placements	**18,3**
Nombre total de placements	**698**

FPG FINB MSCI EAFE BMO

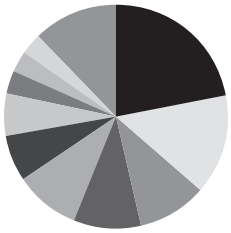

Répartition du portefeuille (du fonds sous-jacent)

- Japon ..... 22,2 %
- Royaume-Uni ..... 14,5 %
- France ..... 9,9 %
- Allemagne ..... 9,7 %
- Suisse ..... 9,6 %
- Australie ..... 6,7 %
- Pays-Bas ..... 6,0 %
- Espagne ..... 3,5 %
- Suède ..... 3,1 %
- Italie ..... 3,1 %
- Autre ..... 11,7 %

Quel a été le rendement du fonds?

Le fonds ayant été lancé en 2025, les données sur le rendement ne sont pas disponibles. Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le (date) détient maintenant ____ $. Ce montant correspond à une moyenne de _____ % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des _____ dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu _____ années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et _____ années au cours desquelles la valeur a diminué.

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	FAIBLE À MODÉRÉ	**MODÉRÉ**	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties.

Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager ce fonds si :

- vous cherchez une solution de croissance et un accès à des actions internationales diversifiées;
- vous pouvez tolérer un risque de placement modéré (c.-à-d., vous êtes prêt à accepter que la valeur marchande de votre placement fluctue).

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégorie A et catégorie A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	2,66*	2,46*	1,48*	1,23*
Série 75/100	3,09*	3,04*	1,95*	s. o.

* Le fonds a été lancé le 24 novembre 2025 et le RFG est une estimation.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,25

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

Option de frais d'acquisition	Catégories A et A Prestige (75/75 et 75/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires.
L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG FINB S&P/TSX composé plafonné BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : ..24 novembre 2025 (catégorie A, catégorie F, catégorie A Prestige et catégorie F Prestige)

Valeur totale : .....**

Gestionnaire de portefeuille : .....BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille : .....**

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	2,63*	**	**
Série 75/100	3,00*	**	**
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	2,28*	**	**
Série 75/100	2,90*	**	**
	Catégorie F		
Série 75/75	1,40*	**	**
Série 75/100	1,85*	**	**
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	1,10*	**	**
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

** Le fonds a été lancé le 24 novembre 2025 et le RFG est une estimation.
** Le fonds ayant été lancé le 24 novembre 2025, ces renseignements ne sont pas disponibles pour le moment.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le FINB BMO S&P/TSX composé plafonné ou dans un fonds similaire (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice S&P/TSX composé plafonné (l'« indice »), déduction faite des frais. Le FNB investit dans les titres constituants de l'indice, dans la même proportion que l'indice, et les conserve.

Les 10 principaux placements	% de l'actif
Banque Royale du Canada	6,7
Shopify Inc.	5,9
La Banque Toronto-Dominion	4,4
Enbridge Inc.	3,6
Brookfield Corporation	3,2
Banque de Montréal	3,0
Mines Agnico-Eagle Limitée	2,7
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,6
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,4
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,2
10 principaux placements	**36,6**
Nombre total de placements	**214**

FPG FINB S&P/TSX composé plafonné BMO

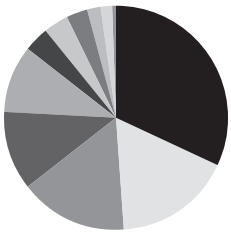

Répartition du portefeuille (du fonds sous-jacent)

- Produits financiers ..... 32,0 %
- Matériaux ..... 17,0 %
- Énergie ..... 15,7 %
- Industrie ..... 11,3 %
- Technologies de l'information ..... 9,9 %
- Services collectifs ..... 3,6 %
- Produits de première nécessité ..... 3,4 %
- Consommation discrétionnaire ..... 3,1 %
- Services de communication ..... 2,1 %
- Immobilier ..... 1,7 %
- Soins de santé ..... 0,3 %

Quel a été le rendement du fonds?

Le fonds ayant été lancé en 2025, les données sur le rendement ne sont pas disponibles. Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le (date) détient maintenant ____ $. Ce montant correspond à une moyenne de _____ % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des _____ dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu _____ années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et _____ années au cours desquelles la valeur a diminué.

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	FAIBLE À MODÉRÉ	**MODÉRÉ**	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties.

Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager ce fonds si :

- vous cherchez une solution de croissance et un accès à des actions canadiennes diversifiées;
- vous pouvez tolérer un risque de placement modéré (c.-à-d., vous êtes prêt à accepter que la valeur marchande de votre placement fluctue).

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégorie A et catégorie A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	2,63*	2,28*	1,40*	1,10*
Série 75/100	3,00*	2,90*	1,85*	s. o.

* Le fonds a été lancé le 24 novembre 2025 et le RFG est une estimation.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,25

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

Option de frais d'acquisition	Catégories A et A Prestige (75/75 et 75/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires.
L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

FPG d'occasions de dividendes mondiaux BMO

Bref aperçu :

Date de création du fonds : ..24 novembre 2025 (catégorie A, catégorie F, catégorie A Prestige et catégorie F Prestige)

Valeur totale : .....**

Gestionnaire de portefeuille : .....BMO Gestion d'actifs inc.

Rotation du portefeuille : .....**

	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
	Catégorie A		
Série 75/75	2,91*	**	**
Série 75/100	3,32*	**	**
	Catégorie A Prestige		
Série 75/75	2,51*	**	**
Série 75/100	3,22*	**	**
	Catégorie F		
Série 75/75	1,81*	**	**
Série 75/100	2,27*	**	**
	Catégorie F Prestige		
Série 75/75	1,51*	**	**
Placement minimal	500 $ – 10 000 $ (catégories A et F); 250 000 $ (catégories A Prestige et F Prestige) (Pour en savoir davantage, veuillez consulter la Notice explicative)		

** Le fonds a été lancé le 24 novembre 2025 et le RFG est une estimation.
** Le fonds ayant été lancé le 24 novembre 2025, ces renseignements ne sont pas disponibles pour le moment.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans le BMO Fonds d'occasions de dividendes mondiaux ou dans un fonds similaire (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif d'accroître la valeur de votre placement à long terme en investissant surtout dans des actions de sociétés situées partout dans le monde qui versent des dividendes ou qui devraient verser des dividendes.

Les 10 principaux placements	% de l'actif
NVIDIA Corporation	5,0
Microsoft Corporation	3,4
Alphabet Inc., catégorie C	2,9
Amazon.com, Inc.	2,6
Apple Inc.	2,4
Western Alliance Bancorporation	2,2
Prudential plc	2,2
NatWest Group plc	2,2
Walmart Inc.	2,2
Webster Financial Corporation	2,1
10 principaux placements	**27,2**
Nombre total de placements	**74**

FPG d'occasions de dividendes mondiaux BMO

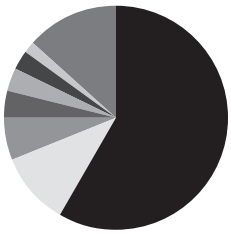

Répartition du portefeuille (du fonds sous-jacent)

- États-Unis ..... 58,4 %
- Royaume-Uni ..... 10,7 %
- France ..... 5,9 %
- Canada ..... 4,1 %
- Bermudes ..... 3,2 %
- Brésil ..... 2,8 %
- Taïwan ..... 1,7 %
- Autre ..... 13,2 %

Quel a été le rendement du fonds?

Le fonds ayant été lancé en 2025, les données sur le rendement ne sont pas disponibles. Cette section vous informe sur le rendement du fonds depuis sa création pour un souscripteur qui choisit la série 75/75 de la catégorie A. Les rendements sont indiqués après déduction du RFG. Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépend de l'option de garantie et de la catégorie que vous choisissez ainsi que de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui investit 1 000 $ dans le fonds le (date) détient maintenant ____ $. Ce montant correspond à une moyenne de _____ % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des _____ dernières années dans le cas d'un souscripteur. Il y a eu _____ années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et _____ années au cours desquelles la valeur a diminué.

Quel est le niveau de risque?

La valeur de vos placements au titre de votre contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la Notice explicative pour de plus amples renseignements.

FAIBLE	FAIBLE À MODÉRÉ	**MODÉRÉ**	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Y a-t-il des garanties?

Le présent fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties à l'échéance et au décès pouvant protéger le placement d'un souscripteur en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour les garanties sont présentés séparément des frais de gestion, mais ils sont imputés au fonds. Le RFG du fonds comprend les frais d'assurance pour les garanties.

Pour en connaître tous les détails, veuillez vous reporter à la Notice explicative et à votre contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Vous devriez envisager ce fonds si :

- vous cherchez un fonds d'actions qui donne accès à des entreprises mondiales axées sur les dividendes;
- vous pouvez tolérer un risque de placement modéré (c.-à-d., vous êtes prêt à accepter que la valeur marchande de votre placement fluctue).

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2024 (sauf indication contraire)

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acquérir ou faire racheter des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition (catégorie A et catégorie A Prestige)

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5,0 % du montant investi.	Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais sont déduits du montant investi et sont remis à votre conseiller à titre de commission.
Option avec reprise de commission	Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous investissez dans des parts ou les faites racheter. D'autres frais, comme les frais de négociation à court terme, peuvent s'appliquer.	Lorsque vous investissez dans le fonds, BMO Assurance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,0 % à votre conseiller.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'assurance pour les garanties et les frais d'administration du fonds. Le RFG est un taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

	RFG (%) – Catégorie A	RFG (%) – Catégorie A Prestige	RFG (%) – Catégorie F	RFG (%) – Catégorie F Prestige
Série 75/75	2,91*	2,51*	1,81*	1,51*
Série 75/100	3,32*	3,22*	2,27*	s. o.

* Le fonds a été lancé le 24 novembre 2025 et le RFG est une estimation.

Les options de garanties supplémentaires disponibles sont assujetties aux frais suivants. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter aux rubriques sur les garanties de votre Notice explicative et de votre contrat.

	Frais de l'option bonifiée de réinitialisation du capital garanti au décès (%)
	Catégories A, A Prestige, F et F Prestige
Série 75/100	0,25

Commission de suivi

BMO Assurance verse une commission de suivi pour les services et conseils qui vous sont fournis (catégories A et A Prestige). La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des parts du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

Option de frais d'acquisition	Catégories A et A Prestige (75/75 et 75/100)
Option avec frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement.
Option avec reprise de commission	Jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement à compter de la troisième année.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous faites racheter, échangez ou acquérez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais pour insuffisance de fonds	Nous nous réservons le droit d'imposer des frais pour couvrir nos dépenses.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre décision d'investir dans le fonds, mais vous pouvez avoir aussi peu que deux jours pour le faire. Veuillez consulter la page d'introduction de l'Aperçu du fonds pour connaître les détails. Cette page contient également des détails sur la façon d'obtenir des renseignements supplémentaires.
L'Aperçu du fonds n'est pas complet sans la page d'introduction.

Centre d'administration et de services FPG BMO
250 Yonge Street, 9th Floor, Toronto (Ontario) M5B 2L7

1 855 639-3869

ClientServices.BMOLifeGIF@bmo.com

BMO Assurance

06/15-2778 • 773F (2025/11/24)

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C004212
FSC
www.fsc.org